

JOURNAL DE MONACO

Bulletin Officiel de la Principauté
ÉDITION SPÉCIALE



ABONNEMENTS : UN AN
MONACO — FRANCE ET COMMUNAUTÉ : 30.00 F
Annexe de la « Propriété Industrielle » seule : 15 F
ÉTRANGER : 40.00 F
Changement d'adresse : 0.50 F
Les abonnements partent du 1^{er} de chaque année

INSERTIONS LÉGALES : 3 F la ligne

DIRECTION - RÉDACTION
ADMINISTRATION
HOTEL DU GOUVERNEMENT

Téléphone 30-19-21

Compte Chèque Postal : 3019-47 Marseille

XXV^{me} Anniversaire de l'Avènement
de



Son Altesse Sérénissime le Prince Rainier III de Monaco

Les journées exaltantes que nous venons de vivre autour de notre Prince font désormais partie de notre Histoire Nationale et, bien sûr aussi, de nos souvenirs les plus précieux.

Le 25^e anniversaire de l'Avènement de S.A.S. le Prince a scellé davantage encore la cohésion (raisonnée et sentimentale, surtout sentimentale) des Monégasques autour de la Dynastie qui, depuis 7 siècles, a pris en charge l'indépendance, la liberté et la fierté de la Nation.

Quel grand bonheur ce fut pour nous, peuple de sang latin, spontané, enthousiaste que de pouvoir, dans ces inoubliables rassemblements du Palais ou du Stade Louis II, témoigner à la Famille Princièrè, exemplaire, rayonnante, notre attachement que rien ne pourra briser.

C'est pourquoi, de toute notre âme, nous exprimons l'espoir qu'avant le Jubilé de 1999, d'autres événements, imaginables et souriants, nous permettent, le plus souvent possible, de serrer les rangs, autour de nos Princes pour leur prouver, tout simplement, que nous sommes, une fois pour toutes et à tout jamais solidaires de leurs joies comme nous le serions, mais que Dieu les protège, de leurs peines.

Vive le Prince!

Done, pour les Monégasques, les points forts de ces journées anniversaires ont été le rendez-vous du 9 mai dans la Cour d'Honneur du Palais Princier et le dîner champêtre, le 12, au Stade Louis II auxquels s'ajoute la Messe d'action de Grâces dans une Cathédrale aux portes largement ouvertes à la population.

Mais reprenons dans l'ordre chronologique les différentes manifestations qui se sont succédé du 8 au 19 mai. Certaines d'entre elles, de par leur haute signification, spirituelle, politique ou même culturelle tiendront évidemment plus de place dans nos colonnes que d'autres. Mais, surtout, ne tenez pas compte du nombre plus ou moins fourni de lignes pour établir un classement d'importance. Toutes ces manifestations ont joué leur rôle dans cette grande Fête Populaire de la Dynastie. Toutes, de ce fait, méritent également de retenir votre attention!

* * *

Mercredi 8 Mai 1974

Le Souvenir du Prince Louis II.

Le 9 mai 1949, à 16 heures, le Prince Louis II, qui avait succédé, en 1922, à Son Père, le Prince Albert I^{er}, décédait à l'âge de 79 ans. Les manifestations du 25^e anniversaire de l'avènement de S.A.S.

le Prince Rainier III ont eu, pour émouvant prologue, une messe à la mémoire du Prince Louis II célébrée, à 9 heures 30, à la Cathédrale, dans la Chapelle des Princes, par S. Exc. Mgr Edmond Abelé, Evêque de notre Diocèse, assisté de MM. les Chanoines Laurent et Ambrosi tandis que S. Em. le Cardinal John Joseph Krol, Archevêque de Philadelphie, Prêlat délégué par S.S. le Pape Paul VI pour le représenter, officiellement, aux Cérémonies du 25^e anniversaire de l'Avènement de S.A.S. le Prince, avait pris place à gauche de l'autel.

Dans la Chapelle des Princes :

LL.AA.SS. le Prince et la Princesse, S.A.S. le Prince Héréditaire, S.A.S. la Princesse Ghislaine et S.A.S. la Princesse Antoinette;

le Duc et la Duchesse de Polignac;

le Prince et la Princesse Guy de Polignac;

le Prince Louis de Polignac;

Mrs John B. Kelly;

LL.EE.MM. André Saint-Mleux, Ministre d'État et Pierre Blanchy, Président du Conseil de la Couronne, Secrétaire d'État;

MM. Auguste Médecin, Président du Conseil National et Jean Zehler, Président du Conseil d'État;

S. E. M. Pierre Notari, Ministre Plénipotentiaire, Conseiller de Gouvernement pour les Finances et l'Économie ;

MM. Raoul Biancheri, Conseiller de Gouvernement pour les Travaux publics et les Affaires sociales et Marc Gorsse, Conseiller de Gouvernement pour l'Intérieur;

M. Jean-Louis Médecin, Maire de Monaco.

Dans le transept de la Cathédrale, aux premiers rangs de l'assistance :

LL.EE.MM. Jacques Reymond, Ministre Plénipotentiaire, Président de la Fondation Prince Pierre et Arthur Crovetto, Ministre Plénipotentiaire, Président du Centre Scientifique;

M. René Clérissi, Président du Conseil Economique provisoire;

le Colonel, Gouverneur de la Maison de S.A.S. le Prince et M^{me} Jean Ardant, Dame d'Honneur de S.A.S. la Princesse;

le Marquis Livio Ruffo di Scaletta, Gentilhomme de la Maison de S.A.S. le Prince;

les membres du Corps Diplomatique accrédités près les puissances étrangères : LL.EE. M. César Solamito, le Comte d'Aillières, le Comte de Lesseps, M. Joseph Fissore et M. Pierre Louis Falaize;

les Membres de la Maison Souveraine et les vieux serviteurs des Princes.

Par ailleurs, personnalités officielles et fidèles avaient pris place indistinctement dans les trois nefes dont l'accès était libre (comme il devait l'être, également, le lendemain 9 mai pour la Messe d'Action de Grâces suivie du Chant du Te Deum).

À l'issue de la cérémonie, Leurs Altesses Sérénissimes se recueillaient quelques instants auprès des tombes des Princes défunts alignées de part et d'autre du déambulatoire de la Cathédrale. Sur le caveau du Prince Louis II, deux gerbes de fleurs portant sur leur ruban, l'une Rainier, l'autre Ghislaine.

*
* *

Inauguration du buste de S.A.S. le Prince.

Le ciel est bleu sur les jardins du Centenaire. Au fond d'une allée romantique, abandonnée, l'espace d'un matin, par les enfants joueurs et les amoureux de Peynet, un square miniature bordé de fleurs et de cyprès gentiment alignés comme à la parade. Faisant face au panorama de Monte-Carlo-An 2.000, un bloc de porphyre poli sur lequel prend appui le buste de S.A.S. le Prince, coulé en bronze, dû au Maître Francesco Messina, de l'Académie des Arts d'Italie. Mais pour l'instant, le buste est recouvert d'un voile qui laisse toutefois transparaître toute la vigueur d'une œuvre réaliste, une œuvre de notre temps.

L'assistance est nombreuse. D'une part, les personnalités du tout Monaco officiel auxquelles est venu se joindre S.E. M. Maurice Schumann, ancien Ministre des Affaires Etrangères du Gouvernement de la République française, de l'autre, contenue symboliquement par un service d'ordre plus amical encore que d'habitude, une bonne partie de la population de la Principauté! Les taches claires des robes printanières brillent au soleil qui, monégasque de cœur, a tenu, lui aussi, à participer à cette première fête du 25^e anniversaire de l'Avènement de S.A.S. le Prince.

Onze heures. Les carabiniers se figent au garde à vous. La foule applaudit. Les caméras bourdonnent. Le cortège princier pénètre dans l'enceinte : S.A.S. le Prince, S.A.S. la Princesse en tailleur blanc, blouse blanc et vert, turban assorti à la blouse, à la main un bouquet d'orchidées; S.A.S. le Prince Héréditaire; S.A.S. la Princesse Ghislaine; S.A.S. la Princesse Stéphanie; S.A.S. la Princesse Antoinette; Mrs John B. Kelly et le Service d'Honneur.

Tout est en place, maintenant, pour le discours tant attendu — et cette attente ne fut pas vaine — de S. E. M. André Saint-Mleux, Ministre d'État de la Principauté,

« Monseigneur,

« Voici l'hommage d'un peuple, d'une communauté de nationaux et de résidents rassemblés dans l'affection déférente qu'ils portent à Votre Altesse Sérénissime. Et voici Votre image fixée pour les hommes d'aujourd'hui et de demain, à la fois moment de l'histoire et témoignage de cette histoire, de siècles d'efforts et de combats, d'un héritage fait de gloires éclatantes et de patient labeur quotidien.

« Et saluant, Monseigneur, Son Altesse Sérénissime la Princesse Grace et à Vos côtés le Prince héréditaire Albert, ayenir et espoir de Votre Maison avec les Princesses Caroline et Stéphanie, comment dans cet héritage oublier la part du bonheur ! Demain quand sonneront à toute volée les cloches du Te Deum, qui ici n'y entendra l'écho de l'allégresse dont témoignait voici 18 ans l'accueil fait à Grace Patricia Kelly, qui n'y retrouvera cette intuition populaire que les puissances mystérieuses du destin se penchaient avec amour sur la Principauté, qui n'associera indissolublement à l'hommage affectueux rendu au Souverain Son admirable et radieuse compagne.

« Dans un instant le Buste dû au ciseau du Maître Francesco Messina va être dévoilé.

« Quel moment, Monseigneur, que celui de ce face à face avec Vous-même, de ce dialogue muet entre le Souverain engagé dans l'action depuis 25 ans et le Prince Rainier III déjà fixé dans le métal pour la postérité. Dans cette rencontre que d'exigences et que de souvenirs.

« Que de souvenirs, car la date d'un Avènement gravée dans le marbre, c'est d'abord un regard sur le passé, et Votre Altesse a tenu à ce que ces manifestations commencent dans le recueillement devant la tombe de Son Altesse Sérénissime le Prince Louis II en compagnie de la Princesse Ghislaine. Et, au-delà de l'enfance et de l'adolescence sur lesquelles, veilla avec amour votre auguste mère S.A.S. la Princesse Charlotte, voici que s'imposent les images de jeunesse des années difficiles, quand la Principauté subissait avec son grand allié l'épreuve de l'occupation étrangère. Mais vint aussi l'heure et l'occasion de prendre sa part à bouter dehors l'ennemi dans la haute tradition militaire du Prince Louis II. Alors quelle tendresse inquiète de l'aïeul aux nouvelles de ces combats indécis dans l'hiver enneigé des Vosges, quelle fierté aussi pour le vieil homme de guerre de savoir les armes du Lieutenant Grimaldi enfin victorieuses dans l'éclat du printemps de l'Alsace libérée.

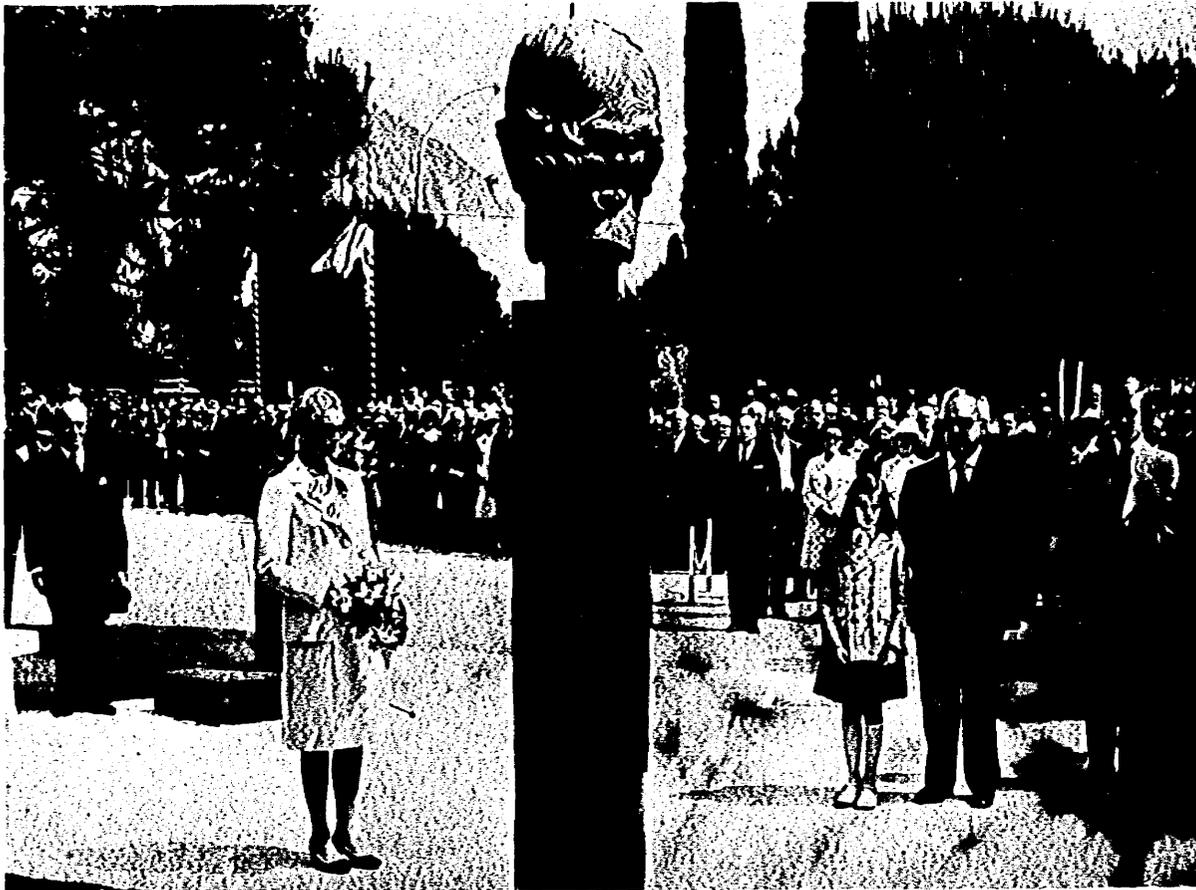
« Mais à côté des souvenirs, que d'exigences dans ce face à face que Vous ménage l'histoire et pardessus toutes, celle affirmée par Votre Altesse dès Son Avènement en 1949, de faire prévaloir au-dessus

des intérêts particuliers l'intérêt du pays. Dans cette voie difficile, qui du moins ne mesure aujourd'hui le chemin parcouru !

« Car Vous avez voulu, Monseigneur, que ce peuple heureux ait aussi une histoire. Et d'abord celle de cette conquête pacifique dont témoigne l'emplacement même choisi pour ce buste, ces reprises sur la mer qui, au Portier, au Larvotto et à Fontvieille, ont accru de quelque 20 % le territoire utile de la Principauté.

« Et parce que l'histoire s'inscrit aussi dans la pierre, il fallut, pour bâtir, tenter ici les audaces de Brasilia ou de Chandigarh, mais sans la marge sécurisante d'espace dont disposaient pour leurs constructions monumentales ces nouveaux Sumériens, avec en outre le souci de préserver au cœur de Monte-Carlo un autre patrimoine de la pierre et de l'esprit, la volonté d'y sauver un héritage, une âme, toujours présente aux soirs de galas ou dans les aurores tranquilles des Boulingrins, errante, des terrasses du Casino au seuil de l'Hôtel de Paris.

« Mais Votre regard, Monseigneur, se portait aussi vers cette mer si proche dont les tempêtes avaient bercé Vos jeunes années et l'horizon illimité nourri Vos rêves, «compagnon des flots et des vents», comme l'écrivait Chateaubriand de son enfance sur les grèves et les rochers de Saint-Malo. Or cette mer, quel rôle n'avait-elle pas tenu à Monaco depuis les jours lointains où Rainier Grimaldi conduisait les flottes de Philippe Le Bel, ceux où Rainier II était fait Amiral de France, jusqu'aux missions océanographiques du Prince Albert, quand l'Hirondelle et la Princesse Alice exploraient inlassablement les profondeurs atlantiques. Alors sous l'impulsion de Votre Altesse et depuis 1956 sous Sa présidence, avec l'assistance du Commandant Cousteau, la Commission Internationale pour l'Exploration Scientifique de la Méditerranée, fondée en 1919 par le Prince Albert, a connu une spectaculaire relance. Puis vinrent la création en 1960 du Centre Scientifique de Monaco avec ses laboratoires de radioactivité appliquée, de microbiologie et d'étude des pollutions



Cérémonie d'inauguration du Buste de S.A.S. le Prince Souverain sur l'esplanade du Hall du Centenaire.

marines, l'accord conclu avec l'Agence Internationale de l'Energie Atomique pour l'étude de la radioactivité marine, l'initiative enfin de lancer en 1970, de concert avec la France et l'Italie, un programme de réalisations concrètes pour lutter contre la pollution en Méditerranée dans la zone du golfe de Gênes et de la Côte d'Azur. Ainsi s'est affirmée chez Votre Altesse, soucieuse de la nature et de sa faune, la volonté de défendre l'environnement de l'homme et donc l'homme contre lui-même.

« L'homme, Vous lui avez pourtant, Monseigneur, marqué Votre confiance quand en 1962 une nouvelle Constitution est venue régler l'équilibre des pouvoirs, affirmer selon les mots mêmes de Votre Altesse la primauté du Droit dans les institutions de la Principauté, assurant l'accession des femmes à la pleine égalité avec les hommes, garantissant à tous les libertés et les droits fondamentaux.

« L'homme, Vous lui avez aussi marqué Votre sollicitude dans la mise en œuvre d'une politique résolument sociale; et pour tous ceux que l'âge atteint ou qui souffrent, le Foyer Rainier III, la Maison du Cap Fleuri, le Centre Hospitalier Princesse Grace, la Croix Rouge Monégasque, ont connu et connaissent élargissement et progrès.

« Mais une vision de l'homme serait-elle complète sans l'esprit. Aussi dans cette grande tradition de protection des lettres et des arts dont un moment sublime fut à Monte-Carlo la fêerie des Ballets de Diaghilev, Vous avez voulu, Monseigneur, la création des Prix littéraire et de composition musicale, au sein de la Fondation Prince Pierre, en hommage à Votre illustre père dont nous saluons ici la mémoire, puis le Festival International de Télévision lancé en 1961 et celui des Arts en 1970, le Musée National et cet Orchestre renouvelé, devenu Orchestre National de l'Opéra de Monte-Carlo. Alors comme jadis à Salzbourg, en la résidence des Princes-Evêques, voici qu'à Monaco, dans la Cour du Palais Princier, éclatants ou tendres, les accords de Mozart font maintenant chanter les nuits d'été.

« Monseigneur, Madame, Altesses Sérénissimes, Mesdames, Messieurs, tous ici ce matin, nous vivons un moment d'histoire. Et cependant, pour jalonnée qu'elle soit d'anniversaires et de dates, l'histoire ne saurait marquer de pause; elle poursuit son cours et avec elle un règne continué et Monaco continue. Du moins pour aborder l'avenir et ses incertitudes, quel présage plus heureux que ces 25 années de règne?

« Alors, oui, que longtemps vive Rainier III ! »

Ces derniers mots du Ministre d'État sont longuement ponctués par les acclamations de la foule d'autant plus enthousiastes que le moment est maintenant venu où S.A.S. la Princesse, d'un geste décidé,

va dévoiler le buste. Interprété par la Musique Municipale, notre Hymne National retentit. Le portrait, criant de vérité, de Rainier III, Prince de Monaco, apparaît dans la pleine lumière qu'ombre à peine, par intermittence, quelques nuages de beau temps !

* * *

Déjeuner au Palais Princier.

LL.AA.SS. le Prince et la Princesse (en robe vert d'eau et rose de Christian Dior), entourés de LL. AA.SS. la Princesse Ghislaine, la Princesse Antoinette et de M^{me} J.-B. Kelly ont offert un déjeuner au Palais Princier, à 13 heures, aux personnalités ci-après nommées : M. Jules Lavin, S. Em. le Cardinal John Krol, R.P. Hagan, M^{me} la Duchesse de Sabran-Ponteves, M^{me} Vera Maxwell, M. le Duc et M^{me} la Duchesse de Polignac, le Prince et la Princesse Guy de Polignac; le Prince Louis de Polignac, le Capitaine de Frégate et M^{me} Guy Gervais de Lafond, M^{me} Thomas Montague-Meyer, M. Aristote S. Onassis, M. et M^{me} Stavros Niarchos, M. et M^{me} Maurice Schumann, M. et M^{me} Maurice Druon, M. Messina.

S. E. et M^{me} André Saint-Mleux, S. Exc. Mgr Edmond Abelé, M. et M^{me} Jean Zehler, S. E. M. Pierre Notari, M. et M^{me} Raoul Biancheri, M. et M^{me} Marc Gorsse, S. E.M. René Millet, Ministre Plénipotentiaire, Chargé du Consulat Général de France, M. le Consul Général de Grande-Bretagne et M^{me} David Crichton, M. le Consul Général d'Israël et M^{me} Avraham Guiladi, S. E. M. Antonio Cirera y Prim, Consul Général d'Espagne, M. Andrea Mara, Consul Général d'Italie, M. le Consul Général du Canada et M^{me} J.F.X. Houde, M^{me} Eleanor Hicks, Consul des USA, M. le Consul de Suisse et M^{me} Edmond Henry, M. le Consul adjoint d'Allemagne et M^{me} Günther Blauroek, S. E. et M^{me} César Solamito, S. E. et la Comtesse d'Aillières, S. E. et la Comtesse de Lesseps, S. E. et M^{me} Joseph Fissore, S. E. et M^{me} Pierré Louis Falaize, S. E. M. Henri Soum, S. E. et M^{me} Jean-Emile Reymond, S. E. et M^{me} François-Didier Gregh, M^{me} Paul Demange.

Participaient également à ce déjeuner : S. E. M. Pierre Blanchy, le Colonel et M^{me} Jean Ardant, M^{me} Louis Aureglia, Marquis Livio Russo, M. et M^{me} Charles Ballerio, M. et M^{me} Robert Campana, M. et M^{me} Raymond Biancheri.

* * *

Chez les Anciens du Cap Fleuri.

15 h. 30. LL.AA.SS. le Prince et la Princesse accompagnés de S.A.S. le Prince Héritaire rendent visite aux anciens de la Résidence du Cap Fleuri. Leurs Altesses Sérénissimes sont accueillies par M.



Visite de la Famille Princière aux pensionnaires de la Résidence du Cap-Fleuri.

J.-L. Médecin, Maire de Monaco, Président de la Commission administrative de cette Résidence, où les Monégasques des 3^e et 4^e âges peuvent, s'ils le désirent, trouver gîte et couvert confortables!

M. Jean Louis Médecin est entouré de personnalités représentant, d'une part, le Centre Hospitalier Princesse Grace : M. Denis Gastaud, Commissaire du Gouvernement; M. Maurice Gaziello, Directeur et le Docteur Jean Solamito, Chef du Service des Convalescents et Chroniques; d'autre part, la Croix Rouge Monégasque dont la délégation est conduite par la Vice-Présidente du Conseil d'Administration, M^{me} Fernande Settimo.

Les Membres de la Famille Princière tiennent, tout d'abord, à reconforter les pensionnaires alités. Ils visitent, ensuite, au rez de jardin, les stands où sont exposés divers objets (broderies, tricots, poteries) réalisés, sur place, par les résidents.

Des cadeaux sont offerts à Leurs Altesses Sérénissimes : un vase provençal, œuvre de M^{me} Pauli, à S.A.S. le Prince; des figurines en terre cuite, modelées par M. Charley, à S.A.S. le Prince Héritaire tandis qu'une robe, un napperon et un châle sont présentés à S.A.S. la Princesse, à Son intention et à celles de LL.AA.SS. les Princesses Caroline et Stéphanie.

C'est ensuite, dans la Salle des Fêtes, la réception proprement dite. M^{me} Galilée Mascarotti, 95 ans, Vice-Doyenne des Pensionnaires, remet un bouquet d'orchidées à S.A.S. la Princesse et M^{me} Julie Gastaud, 92 ans, tourne, en langue monégasque, un compliment que S.A.S. le Prince écoute avec une très bienveillante attention.

M. Jean-Louis Médecin invite alors l'assistance à lever son verre en hommage à S.A.S. le Prince «qui, en 1967, créa la Résidence du Cap Fleuri afin de permettre aux anciens de la Famille monégasque de vivre dans la quiétude».

Le fabuleux gâteau d'anniversaire, confectionné dans la pâtisserie de la Résidence, est partagé dans l'allégresse générale. Puis, un spectacle, aimable et souriant, est offert aux visiteurs Princières, par le groupe *Animation-Loisirs*. Armand et Maurice Vinitzki, qui font les beaux soirs du Sea Club, jouent des airs d'autrefois. Tout le monde est heureux : nos Princes et nos Anciens. Mais le temps a passé trop vite. Leurs Altesses Sérénissimes remettent, personnellement, une boîte de friandises décorée de la photographie officielle de la Famille Princière à tous les pensionnaires. Et prennent congé de leurs hôtes... comme à regret, semble-t-il.

*
*
*

ainsi, de cette flamboyante débauche de couleurs précieuses illuminant le ciel et finissant juste à temps pour nous permettre de regarder, sur nos écrans de télévision, le magazine *Plein Cadre* consacré, ce soir là, sur la 1^{re} chaîne de l'O.R.T.F., au XXV^e anniversaire de l'Avènement de S.A.S. le Prince. Excellente émission qui aura permis à des millions de téléspectateurs répartis dans la France entière de découvrir le vrai visage de la Principauté.

* *

Jeudi 9 Mai 1974

Journée proprement dite du 25^e anniversaire de l'Avènement de S.A.S. le Prince. Journée ouverte par une salve joyeuse de 21 coups de canon précédant, à la Cathédrale,

*la Messe d'Action de Grâces suivie du Chant
du Te Deum*

...Une Cathédrale aux portes largement ouvertes à la population. Une Cathédrale en fête merveilleusement fleurie, du Grand Perron au Maître-Autel, par les Membres du Garden Club. Une Cathédrale dont toutes les places, à part quelques rangées *officielles*, sont libres de toute entrave protocolaire et, de ce fait, occupées bien avant que ne commence, à 9 heures 45, cette cérémonie concélébrée par 3 Prélats : S. Em. le Cardinal John Joseph Krol, Archevêque de Philadelphie, spécialement délégué par S.S. le Pape Paul VI pour Le représenter auprès de S.A.S. le Prince ; S.Exc. Mgr Edmond Abelé, Evêque de notre Diocèse et S.Exc. Mgr Gilles Barthe, Evêque de Toulon-Fréjus.

Le 19 avril 1956, Mgr Gilles Barthe, alors Evêque de Monaco, avait procédé, dans cette même Basilique, au mariage religieux de S.A.S. le Prince et de M^{lle} Grace-Patricia Kelly.

18 ans, depuis, ont passé, avec leurs bonheurs et leurs peines, mais ce 9 mai 1974 c'est le bonheur, résolument, qui triomphe avec le *Vivat Princeps in Aeternum*, que chanté la Maîtrise de la Cathédrale, pour saluer l'arrivée de LL.AA.SS. le Prince, en complet-veston bleu marine, et la Princesse, en robe couleur abricot (de Christian Dior) avec chapeau assorti. Leurs Altesses Sérénissimes, accueillis sous le porche par Mgr Edmond Abelé, remontent, lentement, l'allée centrale pour gagner le Chœur, suivis de S.A.S. le Prince Héritaire, de LL.AA.SS. la Princesse Caroline et la Princesse Stéphanie, de S.A.S. la Princesse Ghislaine, de S.A.S. la Princesse Antoinette et de Leur Service d'Honneur : le Colonel et M^{me} Jean Ardant et le Marquis Livio Ruffo di Scaletta.

La messe commence aussitôt. A l'Évangile, Mgr Edmond Abelé prononce l'Homélie de circonstance :

« Monseigneur,

« Le 9 mai 1949, Votre Altesse Sérénissime tournait la première page d'un grand chapitre de Sa vie.

« Dans ce beau pays où, comme l'a chanté Virgile, *règne un éternel printemps et l'été persiste même durant les mois qui ne sont pas les siens*, Elle recevait la suprême dignité de Souverain d'un peuple.

« Aussi, en ce jour de vingt-cinquième anniversaire, ne saurait-il y avoir pour les Monégasques de plus douce satisfaction que de laisser s'épanouir leurs cœurs aux chauds rayons de la joie.

« Certes le pouvoir est un service difficile...

« Il doit, selon Platon, *unir la liberté à la sagesse et à la concorde*.

« Pour y parvenir, l'initiative, la persévérance, l'objectivité et le sens courageux de la responsabilité sont constamment nécessaires.

« Il en résulte une incessante exigence dont dépend la grandeur de la communauté nationale.

« Mais, ce devoir exaltant d'être le défenseur des intérêts d'un État, de favoriser ou construire tous les rapprochements possibles comme aussi de créer une réelle atmosphère de collaboration, est un art souvent lié à des difficultés.

« Or celles-ci, la vie devenant toujours plus âpre quand on approche d'un sommet, sont néanmoins surmontées par le réconfortant sentiment d'œuvrer pour le bonheur des autres.

« L'insigne privilège d'aider les hommes à atteindre la perfection physique, intellectuelle et morale n'est-il pas un précieux encouragement ?

« Le bonheur, a écrit le président Kennedy, *réside dans l'éminent exercice des plus hautes facultés*.

« Que l'Esprit de Dieu, Monseigneur, — Esprit de conseil, de force et de vérité — invoqué au cours de cette Messe d'Action de Grâces, accordé à Votre Altesse Sérénissime de le goûter un long temps. »

Après l'Homélie, le cours de l'Office reprend ponctué, à l'Évangile, par une sonnerie de clairons. Le recueillement s'épanouit dans le silence. Minute d'émotion que nous ressentons tous comme une sorte d'appel venu du fond des âges et qui, étrangement, nous unit à Dieu !

A la Communion, c'est le Cardinal Krol qui distribue les Saintes-Espèces à Leurs Altesses Sérénissimes.

Et la cérémonie s'achève, après le chant du Te Deum, par la lecture du Message de S.S. Paul VI à S.A.S. le Prince, successivement, en anglais et en français, par S. Em. le Cardinal Krol et S. Exc. Mgr Abelé.



La Famille Souveraine dans le chœur de la Cathédrale.

En voici la version française :

« A notre cher fils
« Rainier III
« Prince de Monaco,

« Vous avez eu la courtoisie de Nous faire part de cette heureuse nouvelle: la Principauté de Monaco célèbre le 9 mai, le vingt-cinquième anniversaire du couronnement de son Souverain.

« Nous Nous unissons à la joie du cher peuple monégasque en cette mémorable circonstance, et Nous exprimons à Votre Altesse Sérénissime Nos vives félicitations et les vœux fervents que Nous faisons monter vers Dieu pour le bonheur de son règne, au service de la paix, de la prospérité et de l'épanouissement spirituel des habitants de la Principauté.

« Bien volontiers Nous appelons sur vous-même, la Princesse Grace et vos chers enfants, comme sur toute la population de Monaco, l'abondance des

faveurs divines en gage desquelles Nous vousenvoyons notre paternelle bénédiction apostolique.

« Du Vatican, le 23 avril 1974, Paulus PP. VI ».

*
*
*

A l'issue de la cérémonie, les Membres de la Famille Princière regagnent à pied le Palais. A leur départ de la Cathédrale, comme à leur arrivée, Leurs Altesses Sérénissimes sont saluées par deux sections de carabiniers en grand uniforme et, aussi, par les applaudissements chaleureux d'une foule enthousiaste.

*
*
*

L'office, concélébré en latin et en français par les trois Prélats dans une liturgie volontairement dépouillée, était toutefois accompagné de musiques et de chants interprétés par le Chanoine Henri Carol, aux grandes orgues, les solistes de l'Orchestre National

de l'Opéra de Monte-Carlo, la Maîtrise de la Cathédrale avec Michel Carey, baryton, Maryse Lanza et Michèle Battaïni, soprani, l'ensemble étant placé sous la direction de M. Philippe Débat, Maître de Chapelle.

* * *

Ainsi que je vous l'ai, par ailleurs, précisé, seules quelques rangées officielles avaient été réservées par le protocole à l'intention des Membres de la Famille de LL.AA.SS. le Prince et la Princesse, des amis personnels de Leurs Altesses Sérénissimes, des hautes personnalités de l'Administration Princière, des représentants des Assemblées Elues, des Corps Constitués et Diplomatiques.

Dans le transept de gauche :

LL.AA.RR. le Comte et la Comtesse de Barcelone accompagnés du Marquis et de la Marquise de Case Tremanès; le Duc et la Duchesse de Polignac, le Prince et la Princesse Guy de Polignac, Mrs John B. Kelly, la Duchesse de Sabran-Ponteves; S. E. M. Pierre Blanchy, Président du Conseil de la Couronne, Secrétaire d'État; les Membres de la Maison Souveraine dont M. le Chef du Cabinet et M^{me} Charles Ballerio, M. le Conseiller de Cabinet et M^{me} Robert Campana, M. le Conseiller Juridique et M^{me} Jean-Charles Marquet, le Colonel et M^{me} Pierre Hoepfner, M. le Secrétaire général du Cabinet Princier et M^{me} Raymond Biancheri.

Aux premiers rangs de la nef centrale.

Dans la travée de droite :

S. E. le Ministre d'État et M^{me} André Saint-Mieux; M. Auguste Médecin, Président du Conseil National; le Président du Conseil d'État et M^{me} Jean Zehler; S. E. M. le Ministre Plénipotentiaire et M^{me} Arthur Crovetto; S. E. M. le Ministre Plénipotentiaire, Président de la Fondation Prince Pierre de Monaco et M^{me} Jacques Reymond; S. E. M. Pierre Notari, Ministre Plénipotentiaire, Conseiller de Gouvernement pour les Finances et l'Économie; le Conseiller de Gouvernement pour les Travaux publics et les Affaires sociales et M^{me} Raoul Biancheri, le Conseiller de Gouvernement pour l'Intérieur et M^{me} Marc Gorse; M. Robert Sanmori, Conseiller de Gouvernement en position de détachement, Directeur Général des Caisses Sociales; l'ancien Conseiller de Gouvernement pour l'Intérieur et M^{me} Pierre Malvy; le Maire de Monaco et M^{me} J.-L. Médecin; le Bourgmestre d'Ostende, (ville jumelée à la ville de Monaco) et M^{me} Jan Piers; le Vice-Président du Conseil National et M^{me} Jean Notari; M^{me} Roxane Noat-Notari, Conseiller National et M. Alexandre Noat; les Conseillers Nationaux et M^{mes} Max Brousse, Michel Boéri, Emilé Gaziello,

Jean-Joseph Pastor, Max Principale, Jean-Charles Rey; MM. Jean-Louis Campora, Pierre Crovetto, Raymond Franzi, Jean-Jo Marquet et Henri Rey, Conseillers Nationaux; M. José Notari, Premier Adjoint au Maire de Monaco, M^{me} Christiane Olivié, Conseiller Communal; les Conseillers Communaux et M^{mes} René Croési, Gérard Crovetto, Joseph Iori, Laurent Savelli et Alain Vatrican; MM. Ramon Badia, Richard Projetti, Conseillers Communaux.

Dans la travée de gauche :

S.E.M. Henri Soum, Ministre d'État honoraire; les anciens Ministres d'État et M^{mes} Jean-Emile Reymond et François-Didier Gregh; M^{me} Renée Demange; M. Maurice Schumann, ancien Ministre des Affaires Etrangères du Gouvernement de la République française et M^{me} Schumann; l'ancien Ministre des Affaires Culturelles du Gouvernement de la République française et M^{me} Maurice Druon; M. Armand Camboulives, Premier Président de la Cour de Révision Judiciaire; le Premier Président de la Cour d'Appel et M^{me} Jacques de Monseignat; M. Louis Roman, Procureur Général; le Président du Tribunal de Première Instance et M^{me} Norbert-Pierre François; les Conseillers de la Couronne et M^{mes} Robert Boisson, Louis Cornaglia et Louis-Constant Crovetto.

Les Conseillers d'État et M^{mes} Louis Nolibé et Louis Pichat; MM. Pierre Cannat, Jacques Decourcelle et Constant Barriera, Conseillers d'État; le Contrôleur général des Dépenses et M^{me} Louis Caravel; le Secrétaire général du Ministère d'État et M^{me} Charles Minazzoli; le Président du Conseil Economique provisoire et M^{me} René Clérissi; le Professeur, Membre du Conseil d'Administration du Centre Scientifique de Monaco et M^{me} Joachim Joseph; le Président Directeur général de *Nice-Matin* et M^{me} Michel Bavastro; M. Onassis; M. et M^{me} Niarkos; M. et M^{me} Roger Crovetto; M. et M^{me} Edmond de Rothschild; M. et M^{me} Gallico; M. et M^{me} Hein; M. Rupert Allan, M. et M^{me} Ackman, S.A.R. le Prince Czartoryski, M. et M^{me} Heineken, et les membres du Garden Club dont le talent et le goût ont transformé notre Cathédrale en jardin de rêve et de méditation: M^{mes} A. Aerts, J. d'Amico, N. T. Antonietti, E. P. Banchio, M^{mes} A. Barbier, L. Biamonti, N. Blake, M. Bonafède, E. Bréaud, la Duchesse de Caraman, G. Campora, la Comtesse Costa de Beauregard, S. Fulton, R. Frezzati, M.-A. Gastaud, J. Gaube-Bertin, N. Giblin, C. Gosschalk, L. Grether, H. Groote, Gurney, H. Landa, Lamy, O. Lorenzi, Marnier-Lapostolle, Y. Maisan, H. Noghès, J. Orecchia, R. Passeron, N. Pasta, A. Sabran, G. Sangiorgio, R. Sanmori, F. Settimo, C. Thacher, M. Tunon, Y. de Vassart d'Hozier et H. Waters, MM. J.-F. Filitto et P. Roy.

Dans le transept de droite :

S. E. M. René Millet, Ministre Plénipotentiaire, Chargé du Consulat Général de France à Monaco, Doyen du Corps Consulaire; le Consul Général de Grande Bretagne et M^{me} D.G. Crichton; le Consul Général d'Israël et M^{me} Avraham Guiladi; S. E. M. Antonio Cirera y Prim, Ministre Plénipotentiaire, Consul Général d'Espagne; M. Andréa Mara, Consul Général d'Italie; le Consul Général du Canada et M^{me} Joseph Houde; le Consul de Suisse et M^{me} Edouard Henry; M^{lle} Eleonor Hicks, Consul des États-Unis d'Amérique; le Consul d'Argentine et M^{me} Trebino; le Consul de la République Fédérale d'Allemagne et M^{me} Günter Blaurock; le Consul Adjoint de France et M^{me} Alain de Geyer d'Orth.

Le Consul Général Honoraire de Grèce, Vice-Doyen Permanent et M^{me} Gabriel Ollivier.

Et les membres du Corps consulaire étranger (Consuls Honoraires) dans la Principauté.

S.E. l'Envoyé Extraordinaire et Ministre Plénipotentiaire de S.A.S. le Prince près le Saint Siège et M^{me} César C. Solamito; S.E. l'Envoyé Extraordinaire et Ministre Plénipotentiaire de S.A.S. le Prince près la République fédérale d'Allemagne, le Grand Duché du Luxembourg et la Confédération helvétique et la Comtesse d'Aillières; S. E. l'Envoyé Extraordinaire et Ministre Plénipotentiaire de S.A.S. le Prince près le Royaume de Belgique et la Comtesse de Lesseps; S.E. l'Envoyé Extraordinaire et Ministre Plénipotentiaire de S.A.S. le Prince près la République italienne et M^{me} Joseph Fissore; S.E. l'Envoyé Extraordinaire et Ministre Plénipotentiaire de S.A.S. le Prince près la République française et M^{me} Pierre-Louis Falaize; M. René Bocca, Conseiller de Légation à Paris.

Et les membres du Corps Consulaire de la Principauté de Monaco à l'étranger (Consuls honoraires).

Parade sur la Place du Palais Princier.

11 heures 15. Place du Palais. Le Corps de Musique d'Elite de l'État de Genève aux uniformes flamboyants, drapeaux en tête, une débauche de couleurs qu'avive encore le soleil vigoureux que Dieu nous offre en ce beau jour de fête, donne l'aubade à Leurs Altesses Sérénissimes tout en se déployant en un ballet martial mais sans agressivité... une illustration, en somme, de cet esprit de mesure que le monde entier envie à la Suisse!

Mais au delà de son aspect folklorique, cette phalange possède un sens exceptionnel de l'harmonie que nous ont révélé non seulement un répertoire extrêmement varié mais aussi l'exécution, d'une sobriété exemplaire, de notre Hymne National.

Nous eûmes droit, ensuite, à une relève d'apparat de la Garde des Carabiniers du Prince accompagnée de sa fanfare. Relève d'apparat, en effet, avec les manèges d'armes rythmés au son du tambour et le défilé formant parfois de subtiles arabesques sans qu'en soit troublée l'immuable cadence.

Dans l'ensemble, une belle parade que la foule a eu grand plaisir à voir et à entendre... ses acclamations en furent d'ailleurs la preuve!... et cette foule, jusque là retenue sur les portours de la Place, se rassembla, dès la fin du spectacle, sous les fenêtres du Palais pour saluer de ses vivats toujours recommencés, Leurs Altesses Sérénissimes et Leurs Enfants.

* *

Déjeuner au Palais Princier.

Entourés de LL.AA.SS. le Prince Héréditaire, la Princesse Ghislaine, la Princesse Caroline, la Princesse Antoinette, LL.AA.SS. le Prince Souverain et la Princesse ont offert, à 12 h. 45, au Palais Princier, un déjeuner aux Membres du Conseil de la Couronne, du Conseil National et du Conseil Communal.

Assistaient également à ce déjeuner : le Comte et la Comtesse de Barcelone, le Marquis et la Marquise de Casa-Tremanes, Lady Jean Fforde, S. Em. le Cardinal John Krol, S. Exc. Mgr Edmond Abelé, S. Exc. Mgr Gilles Barthe, le R.P. Hagan, le R.P. Moore, le Colonel et M^{me} Jean Ardant, M. et M^{me} Charles Ballerio, M. et M^{me} Robert Campana, M. et M^{me} Raymond Biancheri.

* *

Réception des Monégasques dans la Cour d'Honneur du Palais.

16 h. 30. La Cour d'Honneur du Palais, inondée de soleil, ressemble à une étrange fourmilière. Combien sommes nous... 3.500. 4.000 peut-être... nous, les Monégasques, qui avons le privilège d'être accueillis, chez Lui, par notre Prince en ce 25^e anniversaire de Son Avènement. Oui, nous sommes tous là, en famille. Nous sommes tous égaux puisque le Prince nous reçoit, nous reçoit tous, sans distinction... C'est encore plus beau que les autres jours, aujourd'hui, que d'être Monégasques!

...Mais attention... Les voilà... qui viennent à nous par la Galerie d'Hercule... c'est un vrai délire nos acclamations! *Vive le Prince, Vive le Prince, Vive le Prince...* Nous n'en pouvons plus de crier!

Les voici maintenant au sommet du double et grand escalier en marbre de Carrare dont on distingue mal les contours harmonieux dans cette marée humaine

qui bat ses premières marches... Les voici : notre Prince; notre Princesse qui a gardé pour nous la jolie robe qu'elle portait, ce matin, à la Cathédrale; notre Prince Albert qui est désormais un homme, aussi grand que son père; nos jeunes Princesses, l'aînée, la Princesse Caroline, l'air un peu grave comme il convient à son âge heureux; la cadette, la Princesse Stéphanie... espiègle, vous croyez?... et encore, la Princesse Ghislaine, la Princesse Antoinette... Tous nos Princes, au complet!

A leurs cotés, M. Auguste Médecin, Président du Conseil National et M. Jean-Louis Médecin, Maire de Monaco, qui, *en notre nom*, vont, tour à tour, exprimer à S.A.S. le Prince ce que, plus ou moins bien, nous ressentons, chacun, dans notre cœur.

M. Auguste Médecin prend, le premier, la parole.

« Monseigneur,

« Les Monégasques sont réunis aujourd'hui pour témoigner à Votre Altesse leur déferent attachement et Lui exprimer leurs vives félicitations à l'occasion du 25^e Anniversaire de Son Règne.

« Pouvait-on choisir cadre plus prestigieux pour cette cérémonie que la Cour d'honneur du Palais Princier, berceau de la Dynastie des Grimaldi, où le peuple monégasque a coutume de se réunir, depuis des siècles, le jour de l'Avènement de Ses Princes en signe d'affection autant que d'allégeance, et où nous étions rassemblés, le 19 novembre 1949, pour Vous apporter, Monseigneur, les vœux fervents que nous formions à Votre intention.

« Beaucoup ne sont plus là aujourd'hui pour célébrer avec nous cet heureux anniversaire. Rares sont les familles qui ont été épargnées, et la Vôtre, Monseigneur, a été touchée en la personne de Votre père, le Prince Pierre, dont la noble figure mérite de rester gravée en nos mémoires.

« C'est à son souvenir et aussi à celui du Prince Louis II, Votre grand-père, que je dédierai la gratitude des Monégasques pour avoir su Vous léguer les qualités qui ont fait de Vous un Prince sincèrement bon, libéral et profondément attaché à Monaco, à l'exemple de Vos Ancêtres.

« Pardonnez-moi de rappeler qu'avant même de monter sur ce trône princier, sept fois séculaire, Vous aviez déjà démontré, dans Votre comportement d'homme, combien Vous étiez digne de l'occuper.

« Vous l'aviez démontré par Votre action personnelle en faveur des déshérités, au sein du Comité monégasque d'assistance et de secours; dont Vous avez été le fondateur et le Président en collaboration avec S.A.S. la Princesse Antoinette.

« Vous l'aviez démontré par une préparation aussi méthodique que complète, sur le double plan

universitaire et politique, à la lourde charge qui Vous était destinée.

« Vous l'aviez démontré également par Votre engagement volontaire, à titre étranger, dans l'Armée française qui allait s'illustrer en 1944 dans la Campagne d'Alsace au cours de laquelle Vous avez mérité une citation à l'Ordre de la Brigade et l'attribution de la Croix de Guerre. Promu lieutenant et affecté en 1945 à la section économique de la Mission militaire française à Berlin, Vous receviez, deux ans plus tard, la Croix de Chevalier de la Légion d'Honneur à titre militaire et, en avril 1949, le Gouvernement français Vous élevait au grade de Colonel.

« Dans chacun de ces domaines, Vous aviez suivi déjà l'exemple d'humanité, de mesure et de courage de Vos illustres Prédecesseurs.

« De tout cela, le Prince Louis II, Votre grand-père, était bien convaincu, puisque, « connaissant Votre ardent désir de contribuer au bonheur et à la prospérité « de la Principauté », Il Vous déléguait Ses pouvoirs, le 28 avril 1949, pour gérer les affaires de l'État.

« Quelques jours après, le 9 mai 1949, le Prince Louis II était emporté par un mal inexorable et Vous Lui succédiez sur le Trône de Monaco.

« Vos premières paroles officielles marquèrent Votre volonté de sauvegarder l'indépendance et la souveraineté de la Principauté, mais aussi d'exercer Votre pouvoir en étroite union avec les Monégasques. En cela aussi, Vous Vous inspiriez d'une vieille tradition de notre Pays, tradition qu'en d'autres temps et sous d'autres cieux, le grand philosophe Jean-Jacques Rousseau avait exprimée en ces termes : « La Souveraineté qui ne peut être aliénée consiste « essentiellement dans la volonté générale ».

« Prince aux idées libérales, Vous avez fait preuve de clairvoyance, d'activité et de dynamisme dans tous les domaines, chacun ayant été marqué par Votre volonté créatrice, soucieuse que Vous étiez par-dessus tout, du plein épanouissement du Pays.

« C'est ainsi que, dans le domaine artistique, Vous avez encouragé les lettres et les arts par la création d'un prix littéraire et d'un prix de composition musicale, intégrés tous les deux, après le décès de S.A.S. le Prince Pierre qui en avait été l'animateur, dans une fondation dédiée à Sa mémoire. Vous avez donné à l'orchestre de l'Opéra de Monte-Carlo, avec le titre d'orchestre national, une qualité qui est aujourd'hui unanimement reconnue et une place de choix parmi les grandes formations musicales internationales. Votre intérêt pour tout ce qui concerne la technique audio-visuelle, moyen moderne de diffusion de la pensée et de la culture, s'est manifesté par le haut patronage que Vous avez bien voulu accorder au Festival International de Télévision.

« Poursuivant l'œuvre scientifique de Votre illustre aïeul le Prince Albert I^{er}, Votre action s'est manifestée notamment par la création du Centre scientifique de Monaco, du Laboratoire international de radio-activité marine, l'adhésion de la Principauté au Conseil des pêches et par Votre Présidence de la Commission internationale pour l'exploration scientifique de la mer Méditerranée.

« Conscient des conséquences d'une pollution irréversible de cette mer latine et de son environnement, Vous en avez solennellement dénoncé les dangers et proposé qu'une action de zone, prélude à une action concertée de tous les États riverains, soit immédiatement entreprise pour assurer la sauvegarde de ce milieu naturel aux inestimables et indispensables ressources.

« Dans les domaines de l'éducation et des sports, un important programme d'équipement, déjà largement amorcé, va être poursuivi jusqu'à son terme. Qu'il me suffise de citer le très beau collège d'enseignement secondaire et technique de Monte-Carlo, et, dans le domaine des sports, la piscine Rainier III et la salle des sports des Moneghetti.

« L'action sociale a été marquée par la refonte de notre Centre hospitalier et son adaptation aux nouvelles techniques de soins; la fondation d'une maison de repos modèle pour les personnes âgées; la fondation d'un foyer d'accueil pour les enfants du premier âge; la création de crèches, de garderies et de classes du pré-scolaire.

« Au cours de ces vingt-cinq années, de nombreuses lois à caractère social ont été élaborées, sur Votre initiative et avec le concours du Conseil National. Les Monégasques n'ont pas à craindre aujourd'hui l'insécurité et le dénuement, mais les étrangers bénéficient également dans notre pays des emplois offerts par une économie prospère et de la protection qui leur est assurée contre les risques sociaux.

« La Croix-Rouge Monégasque, fondée en 1948 et présidée aujourd'hui, avec un inlassable dévouement, par S.A.S. la Princesse Grace, contribue à soulager les déshérités, aussi bien au sein de notre Communauté nationale que parmi la population locale dans les communes limitrophes et souvent aussi à travers le monde.

« Votre humanisme, Monseigneur, s'est aussi manifesté par l'intérêt que Vous ne cessez de porter à la qualité de la vie des habitants de ce pays.

« Malgré l'exiguïté du territoire national et la rareté des terrains constructibles, près de 500 logements à caractère social ont été construits, en attendant que d'autres puissent bientôt s'y ajouter, soit par des remodèlements d'îlots vétustes, soit par de nouvelles édifications sur des surfaces récemment

conquises sur la mer. Des dispositions bientôt concrétisées par des textes réglementaires font actuellement l'objet de concertations entre les Pouvoirs publics pour permettre et faciliter l'accès à la propriété, notamment des jeunes foyers monégasques.

« La plus grande mobilité des individus a considérablement modifié les composantes du tourisme au cours des dernières décennies. La Principauté, qui retirait la majeure partie de ses ressources budgétaires de cette activité, a dû rechercher d'autres moyens financiers pour subvenir à ses besoins et assurer sa survie sans porter atteinte au libéralisme de notre régime fiscal. La création d'un Centre de rencontres internationales, généralement désigné par le vocable « Centre de Congrès », a apporté des solutions non négligeables aux mutations auxquelles a dû faire face notre économie, notamment en matière de rentabilité hôtelière. Le haut patronage que Votre Altesse accorde à la plupart de ces concertations internationales contribue largement au choix de Monaco comme lieu de ces rencontres.

« Cette nouvelle vocation touristique a rendu nécessaire non seulement la rénovation des hôtels existants, mais l'édification de nouveaux établissements pour accroître la capacité de notre potentiel d'accueil. Une aide a été accordée aux hôteliers désireux de moderniser et de rénover leurs établissements. De nouveaux hôtels ont été construits ou sont en cours d'édification et, dans un très proche avenir, un millier de nouvelles chambres d'hôtel auront ainsi été créées.

« La mise en tunnel de la voie ferrée et la réalisation des deux endigages sur la mer au Portier et au Larvotto ont permis la mise en valeur de tout le secteur Est du territoire national.

« Plus récemment, un audacieux programme d'équipement a été entrepris à Fontvieille, grâce à une emprise sur la mer d'une surface de 225 000 m², dont l'État est devenu propriétaire par un important investissement, réalisé en plein accord entre le Gouvernement princier et le Conseil National. Un nouveau port, une réserve foncière, la disponibilité de terrains pour un développement des industries déjà existantes ou pour en créer de nouvelles : telles sont les possibilités offertes par l'urbanisation du secteur Ouest.

« Ces importants investissements ont pu être réalisés par un autofinancement budgétaire et par les disponibilités du Fonds de Réserve Constitutionnel. Au total, plus de 43 milliards d'anciens francs ont été ainsi investis, sans mettre en péril notre budget, sans faire appel à l'emprunt et sans nécessiter la création d'impôts.

« Sur le plan constitutionnel, notre pays a connu, Monseigneur, des vicissitudes. Les Monégasques

ne veulent retenir de ces événements qu'une leçon : le danger que constituerait pour Monaco, à notre époque, toute dissension interne entre les membres de notre grande famille. L'affection qu'ils Vous portent est le plus sûr garant de la loyauté de leurs intentions à Votre égard et à celui du régime. D'un autre côté, nous savons que Vous êtes Vous-même très attentif à leurs aspirations légitimes sur le plan politique.

« Cette volonté commune bien comprise, avez-Vous dit Vous-même, le jour de la promulgation de la Constitution de 1962, donne à cette dernière « une valeur et une « signification particulières : d'union « et d'accord du Prince et des Monégasques ».

« La primauté du droit dans toutes nos institutions, l'équilibre des pouvoirs, la modernisation de l'État et son adaptation au monde moderne, tout cela a été confirmé par la nouvelle Constitution. Mais cela ne suffirait pas si nous renoncions à conforter cette union profonde entre les membres de notre communauté, que sept siècles d'histoire nous ont léguée comme un héritage national.

« L'établissement de rapports confiants à l'intérieur s'est traduit sur le plan extérieur. Les relations de la Principauté avec la France sont aujourd'hui ce que les Monégasques auraient souhaité qu'elles fussent toujours et souhaitent qu'elle soient dans l'avenir : des relations privilégiées, fondées sur l'amitié profonde et sincère, une amitié que le peuple monégasque et ses Princes ont spontanément offerte à la France, il y a plus de trois siècles, et que nous maintenons vive au fond de nos cœurs.

« Nous n'avons aucune raison de penser que ces relations privilégiées avec la France limitent véritablement la souveraineté de notre Pays, souveraineté qui repose, en fait, essentiellement sur notre cohésion nationale.

« Depuis Votre avènement, la Principauté de Monaco a adhéré à d'importants organismes internationaux dont elle est membre à part entière : l'U.N.E.S.C.O., l'Organisation Mondiale de la Santé, la Commission internationale pour l'exploration scientifique de la mer Méditerranée, fondée par S.A.S. le Prince Albert et à laquelle Vous avez redonné vie, l'Union internationale des Télécommunications, le Comité international de la Croix-Rouge, l'Union postale universelle, l'Agence internationale de l'Énergie atomique, la F.A.O. et bien d'autres encore.

« Sa présence permanente dans ces organismes affirme sa qualité d'État souverain dans le concert des Nations où elle siège à égalité avec les grands États.

« Monseigneur,

« Altesses,

« Le rappel des principaux événements de ces 25 dernières années suscite en moi, comme en chacun de mes compatriotes, des sentiments d'amour pour notre vieux et cher Pays, d'appartenance à une famille solide et fière et d'affection pour nos Princes.

« Tous ces sentiments ont été ravivés par l'heureux événement qui s'est déroulé le 18 avril 1956 et qui a comblé de joie tous les Monégasques et tous les citoyens de la Principauté : votre mariage, Monseigneur, avec Mademoiselle Grace-Patricia Kelly, devenue notre Chère et Bien-Aimée Princesse, dont l'exquise gentillesse, la générosité, les initiatives humaines en faveur des malheureux ont conquis tous les cœurs et qui illumine notre Pays, depuis lors, de son sourire et de sa Bonté.

« De cette union sont nés un Prince et deux Princes, qui sont aujourd'hui autour de Vous et qui se partagent les sentiments de tendresse de tous nos compatriotes. Vos enfants, Monseigneur, portent en eux les espoirs d'une Principauté confiante dans son avenir et prête à affronter les incertitudes d'une époque en pleine mutation. Ils sont les garants qu'ensemble avec Vous-même, puis, plus tard, avec Votre successeur, le peuple monégasque persévéra à vivre sur cette terre où ont vécu nos ancêtres et à respecter leur souvenir.

« S'il m'est permis, en terminant, de formuler un vœu, c'est celui, qui m'est personnellement très cher et que — j'en suis persuadé — partagent tous les Monégasques et tous les citoyens de ce Pays : Que Dieu Vous garde et Vous accorde encore de longues années de règne, aussi heureuses pour Vous-même et pour le Pays.

« Vive le Prince !

« Vive la Famille princière !

« Vive Monaco ! »

A notre tour, maintenant, de crier *Vive le Prince, Vive la Famille Princière, Vive Monaco...* jusqu'au moment où M. J.-L. Médecin commence son allocution.

« Monseigneur,

« C'est la sixième fois au cours de Votre règne que, fidèles à une tradition millénaire, les Monégasques sont réunis dans cette Cour d'Honneur du Palais, répondant à Votre invitation à l'occasion de circonstances heureuses qui ont marqué Votre vie de Souverain et Votre vie familiale :

« C'était respectivement le 19 novembre 1949, six mois après Votre avènement au trône des Grimaldi, à l'issue du deuil national observé à la mémoire de Votre grand-père le Prince Louis II où, du haut de ce balcon, pour la première fois, Vous adressiez aux Monégasques Votre message de confiance en l'avenir, déclarant notamment :

... l'avenir... l'avenir de notre petite patrie, c'est en « nous-mêmes qu'il réside, en vous tous assemblés « autour de notre drapeau dans la volonté commune « pour la sauvegarde de notre indépendance et de « notre souveraineté...

« C'était le 18 avril 1956, où Vous faisiez partager Votre joie à tous les Monégasques, en leur présentant celle qui, très vite fut adoptée par tous pour sa bonté, son humanité, sa gentillesse en devenant Son Altesse Sérénissime la Princesse Grace !

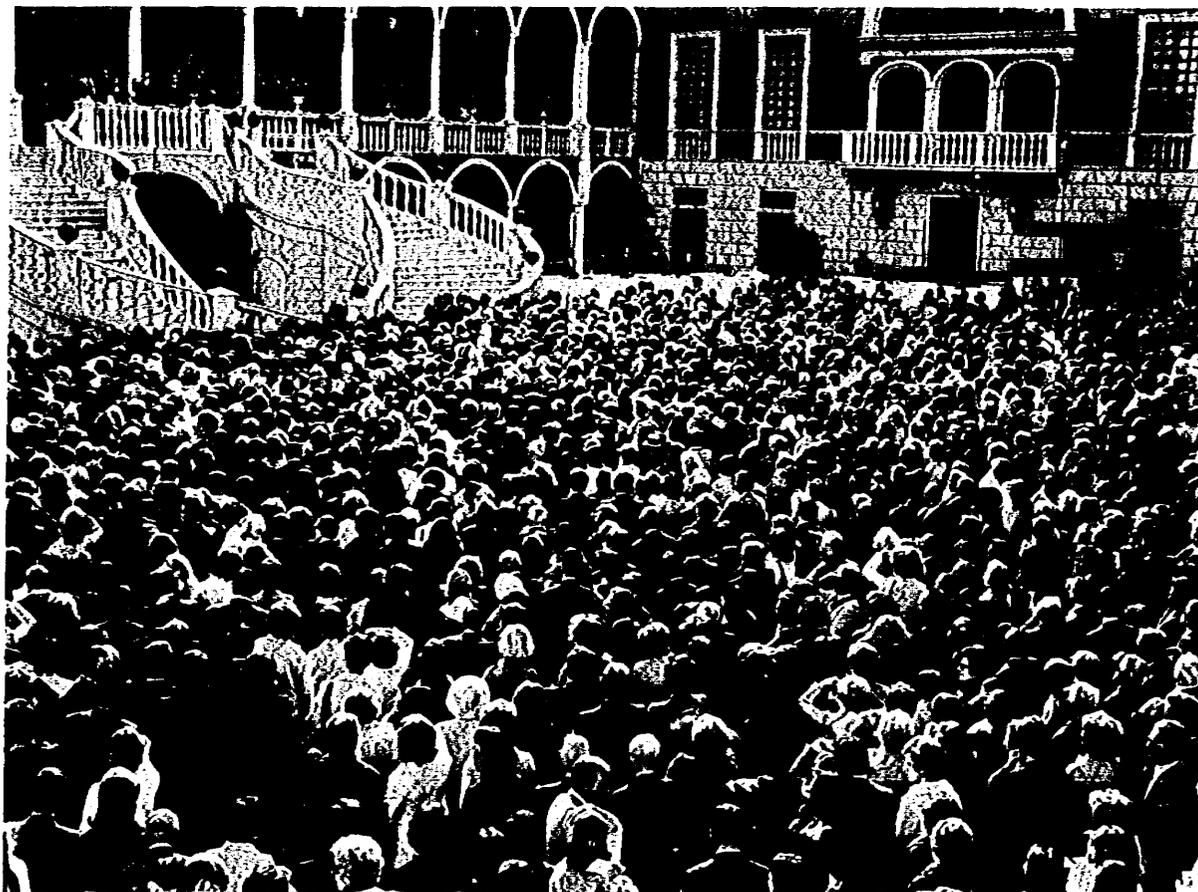
« C'était aussi les 2 mars 1957, 19 avril 1958 et 13 mars 1965, où, avec la Princesse, Vous faisiez

partager Votre bonheur en présentant officiellement aux Monégasques Vos trois enfants : la Princesse Caroline, le Prince Héritaire Albert et la Princesse Stéphanie... Autant d'images qui sont particulièrement chères et qui restent gravées dans la mémoire des Monégasques.

« Aujourd'hui, Monseigneur, nous célébrons le 25^e Anniversaire de Votre règne : 25 ans déjà au cours desquels Monaco envié reste un pôle d'attraction et d'intérêt sur les plans politique, économique, scientifique, artistique et sportif.

« Monaco, tout à la fois une ville et un état, fait unique en ce monde en constante transformation, ne peut se développer harmonieusement que par l'association étroite de la commune à la vie de l'état.

« Tenant compte des efforts réalisés par nos aînés qui, par leur labeur et leur grande sagesse ont contribué à faire de notre pays le Monaco et le Monte-Carlo de la première moitié du siècle, dont le charme nous remplit parfois de regrets, Vous avez doté cette Prin-



Reception des Monégasques dans la Cour d'Honneur du Palais Princier.

cipauté d'institutions mieux adaptées aux besoins de notre époque et vous souhaitez, je le sais, compléter cette œuvre, dans un esprit dynamique et libéral, avec la collaboration des représentants élus des deux Assemblées, pour, ainsi que Vous l'affirmiez dans Votre allocution prononcée le 19 janvier 1971 : « ... au cours de cette décennie, donner au pays son « deuxième souffle » pour qu'il complète cette œuvre « délicate qui lui permette de vivre et de se développer dans le rythme moderne. »

« Oui, Monseigneur, nous célébrons, aujourd'hui, le 25^e anniversaire de votre règne et les différentes générations qui composent le peuple monégasque rassemblé, témoignent, par leur présence, de leur fidélité à Votre personne, à la Famille régnante, garants de leur indépendance et de leur avenir, comme elles ont témoigné, par leur élan généreux et spontané, de leur attachement.

« Le cadeau souhaité : preuve en cela de la cordialité de Vos sentiments :

« Un objet personnel et transmissible à Votrefils ! »

« Ce présent, que j'ai le grand honneur et la joie de Vous remettre au nom de nos compatriotes, a valeur aussi de symbole : Vous avez créé en 1954 l'Ordre des Grimaldi... et ce cordon de Grand Maître, que Vous offrez aujourd'hui les Monégasques sera désormais pour Vous-même et, plus tard, pour Vos successeurs, gage de l'union de la couronne et du peuple qui garantit notre avenir.

« Vous Vous préoccupez, Monseigneur, des problèmes d'environnement et de pollution, notamment de la zone méditerranéenne qui nous entoure et souhaitez réaliser prochainement un laboratoire flottant ancré dans les eaux monégasques et qui sera confié à des spécialistes internationaux. Le reliquat important constitué par les dons de nos compatriotes sera versé à cette œuvre d'avenir.

« *Altezza Serenissima*

« *Che Diu Ve prutegè, Ve daghè prùn e prùn de ani de regnu, che fassé lamben ch'a felicità, l'alegria e a cuncordia sicu sempre ùnta Vostra Famiya. Cun l'agiùtu de Santa Devota, è damé a nostra bona Principessa, ù nostrù carù Principù Ereditari, e è nostre bele et zuyene Principessa, ùntu respetu de nostre tradiçiué, care à nui tütü, l'opera de prugressu cuscì ben cumensà, posce continüa per cunservà a nostra ùndependença e u ben-stà di munegaschi.*

« *Viva u Principù*

« *Viva Mungè !* »

Nous répétons, bien sûr, et même à en perdre la voix *Viva u Principù, Viva Mungè...* pendant que M. Jean Louis Médecin remet à notre Prince le *cadeau des Monégasques*.

S.A.S. le Prince — visiblement satisfait — passe lui-même autour de son cou le cordon de Grand Maître de l'Ordre des Grimaldi, formé de 12 médallions d'or, portant, gravé, Son sceau personnel, et reliés par une double chaîné.

Le tonnerre des vivats se répercute alors bien au delà de la Cour d'Honneur du Palais... mais le Prince, à Son tour, s'approche du micro et répond aux allocutions du Président du Conseil National et du Maire de Monaco.

« Monsieur le Président,

« Vous venez, avec infiniment de gentillesse et de précision, d'évoquer les XXV années de mon règne et je vous prie de croire que j'ai été extrêmement sensible à cette évocation flatteuse.

« Elle me reconforte pour ce qui fut fait et réalisé car vous vous doutez que même le Souverain peut, et je dirai doit, dans certaines circonstances, douter de la valeur ou de l'opportunité de sa décision.

« Pourquoi pas !

« Et je dois avouer qu'il y eut des occasions où j'ai hésité, où je me suis demandé si ce que j'entreprendrais pour la Principauté, et donc pour les Monégasques, était salubre et profitable pour le pays et notre communauté.

« Vous venez, Monsieur le Président, de me donner au delà de ce que vous pouvez soupçonner, un précieux reconfort que je n'oublierai pas et dont je vous remercie profondément.

« Je voudrais aussi vous remercier de ce vœu qu'à la fin de votre discours vous avez exprimé personnellement en y associant tous les monégasques : *Que Dieu me garde et m'accorde encore de longues années heureuses* », c'est, vous vous en doutez certainement, avec empressement que j'y souscris et partage ce vœu !

« Rien, en effet, ne m'apporterait plus de satisfactions et de joies, que de pouvoir encore durant de nombreuses années servir mon pays, en me consacrant à sa prospérité et au bien être de sa population.

1) Pour le lecteur ignorant la langue monégasque, voici la traduction en français de la péroraison du discours de M. J.-L. Médecin.

« Que Dieu vous protège Monseigneur !

« Qu'il vous accorde de longues années de règne, que le bonheur, la concorde et la joie soient dans Votre famille.

« Avec l'aide de Sainte Dévote et entouré de notre Chère Princesse, du Prince Héritaire, et de nos jeunes Princesses, dans le respect de nos traditions, chères à nous tous, vous poursuiviez l'œuvre de rénovation que vous avez entreprise pour ce maintien de notre indépendance et le bonheur du peuple monégasque.

« Vive le Prince !

« Vive Monaco ! »

« Monsieur le Maire,

« Les anciens, même ceux hélas disparus, inspirent souvent nos réflexions et nos actes. Ils sont toujours présents à chaque occasion où nous nous manifestons par nos traditions; aujourd'hui même ceux invisibles sont parmi nous, car nous vivons, en ce moment, une de ces traditions sans doute la plus importante qui voit se réunir au Palais les Monégasques avec le Prince et sa Famille.

« Ceci n'est certainement pas du folklore ou une habitude désuète qui se prolonge dans le temps, mais c'est bel et bien un rendez-vous avec l'histoire que nous prenons tous ici à chaque événement important de notre histoire.

« Vous vous êtes plu à le souligner, Monsieur le Maire, je vous en félicite et je me plais à mon tour d'insister sur l'importance nationale et internationale que ce symbole de notre union revêt pour nous comme pour ceux qui nous regardent et nous observent.

« En me remettant le collier de Grand Maître de l'Ordre des Grimaldi, au nom de vos concitoyens, vous m'apportez ce gage nouveau et supplémentaire de l'Union de la Couronne et du peuple monégasque.

« Comment puis-je vous exprimer d'une façon complète et réelle, Monsieur le Maire, chers Monégasques, mon émotion et ma profonde gratitude, non seulement pour cet objet précieux, mais pour ce geste d'attachement et d'affection renouvelé.

« Comment puis-je le faire? Si ce n'est en vous affirmant que jusqu'à mon dernier souffle de vie, je n'aurai de cesse que de préserver cette union, de la renforcer et de la protéger, car elle est le garant de notre existence nationale.

« Je suis ému, certes, mais je suis surtout fier, très fier, d'avoir reçu cette nouvelle et magnifique preuve de votre confiance et de votre estime.

« Et maintenant, c'est à vous tous Monégasques, mes amis, que je m'adresse dans cette cours d'honneur du Palais qui nous rassemble une fois de plus à l'occasion d'un nouvel événement national, et il est bien réconfortant pour moi et ma famille de vous accueillir toutes et tous dans ce lieu historique. Croyez bien que c'est avec infiniment d'émotion que je m'adresse à vous en ce jour anniversaire des XXV Années de Règne.

« Mais au-delà de cette émotion et de cette fierté que je partage j'en suis certain avec vous, je vois dans votre présence ici, aujourd'hui, le symbole et la preuve de la vigueur de la « Réalité monégasque ».

« Il est important de montrer au monde avec quelle force et quelle volonté la FAMILLE monégasque se rassemble et se resserre autour du Prince

et de Sa Famille aux moments déterminants de son histoire.

« Une preuve supplémentaire de cette union est venue à l'instant confirmer, s'il le fallait encore, ce lien séculaire. Ce cadeau que vous avez choisi vous-mêmes et fait exécuter, et que j'ai reçu avec une très grande émotion, symbolise entre moi-même et vous, ce lien vital à l'existence et à la pérennité de la Principauté.

« Vous avez voulu marquer cette continuité et la permanence de ce pacte affectif qui nous lie et qui s'est forgé au cours des âges entre les Princes et les Monégasques.

« Ainsi, vous montrez bien que vous avez conscience que la Dynastie garantit le maintien d'une certaine conception de l'individualisme et d'une vie nationale faite de liberté et de tolérance, mais aussi du respect de chacun dans ce pays qui, en dépit des contraintes économiques qui l'obligent à s'adapter sans cesse à l'époque, sait demeurer à l'échelle humaine.

« Mais surtout, souvenons-nous qu'il n'y a pas de vraie liberté sans une certaine discipline surtout pour les petits pays comme le nôtre, qui ne peuvent s'imposer ni par le nombre ni par la force. Pour nous, c'est donc par la sagesse de notre gestion et la mesure dans le choix de nos ambitions que nous devons fonder notre prospérité économique et notre bien-être social.

« Les institutions mises en place par les Princes au cours de notre histoire, témoignent de notre souci, de répondre aux besoins et aux nécessités de tous ordres que l'évolution des temps nous imposait.

« En vous associant étroitement à la gestion de l'État, l'évolution de la Principauté s'est faite sans heurts et sans accrocs graves, et nous pouvons constater avec satisfaction que ces XXV dernières années semblent particulièrement riches et positives.

« Je me garderai bien de faire ici le bilan détaillé de ce qui fut acquis ou réalisé pendant ces XXV années, Monsieur le Président du Conseil National a indiqué les éléments principaux de cette période.

« En 1949, il était alors évident qu'aussi bien dans la cité que dans ses structures économiques, nous souffrions d'une inadaptation faite d'usure ou de vétusté. Il a fallu donc rénover dans tous les secteurs de notre vie économique pour obtenir, compte tenu des vœux de la population et des nécessités flagrantes, tant sur le plan individuel que collectif, d'importantes améliorations dans le niveau et la qualité de vie.

« Vous concevez, j'en suis certain, que cette politique de modernisation comportait des difficultés

considérables car il a fallu rénover dans un pays exigü, sans réserve foncière et où les réserves financières sont limitées.

« L'exiguïté de notre territoire rend impossible l'établissement des plans économiques à long terme et nous sommes particulièrement sensibles, vous le savez, aux répercussions des économies extérieures. Mais notre histoire nous enseigne que les contradictions sont dans la nature du « fait monégasque ».

« C'est alors qu'il me revient, après avoir recueilli l'avis de vos représentants, de choisir et de décider, afin de maintenir un niveau de vie, d'emploi satisfaisant et de garantir notre avenir dans une Principauté qui doit vivre de sa propre substance, tout en faisant vivre une majorité d'habitants où nous sommes numériquement en minorité.

« Il a fallu décider et créer de nouveaux quartiers répondant à la nécessité de créations d'emplois nouveaux et de revenus supplémentaires en respectant le vœu tout à fait normal et légitime des nationaux de ne pas s'expatrier.

« Mais là encore le choix comme la décision furent délicats et difficiles à prendre, restreints dans nos frontières, nous ne pouvions nous développer dans une proche banlieue ou dans un arrière pays; une seule alternative s'offrait : ou se développer vers la mer ou construire en hauteur; ou alors ne rien faire et ainsi connaître à brève échéance la stagnation économique, ce qui aurait été extrêmement grave, sinon fatal dans un monde où celui qui n'avance pas recule !

« J'ai choisi les terre-pleins en mer et les buildings en ville, et je sais que la critique fut sévère et que même elle sévit encore ! Pourtant l'un et l'autre nous assurent la stabilité économique que nous recherchons et la prospérité que nous devons assurer à ce pays.

« Je comprends parfaitement que l'on peut avoir la nostalgie du passé; je la partage souvent; je la respecte, mais je dois la surmonter, et si la critique est toujours facile et les erreurs, hélas, inévitables, chacun peut, s'il veut être de bonne foi, imaginer dans quelle situation se trouverait la Principauté si l'on n'avait pas décidé et poursuivi cette politique de rénovation et de modernisation qui a permis ce bond en avant que l'on ne cesse de souligner avec admiration partout dans le monde.

« Nous avons transformé la Principauté; certains diront que nous l'avons abîmée ! Sincèrement je ne le crois pas, compte tenu des nécessités et des besoins impératifs nouveaux créés par la vie moderne et qui étaient si urgents dans bien des domaines.

« Et comme tout ne peut être entrepris et réalisé en même temps, il a pu paraître qu'un certain désordre existait dans nos plans d'aménagement et d'équi-

pement; pourtant ceux-ci, je puis vous l'assurer, respectent dans leur achèvement un équilibre harmonieux entre le traditionnel et le moderne.

« Le présent est riche de promesses, l'évolution et l'adaptation de notre économie et de nos investissements garantissent bien cet avenir que nous voulons prospère et brillant.

« Pour arriver à cet objectif, sans cesse changeant, sans cesse plus exigeant, nous devons continuer à travailler dans le même esprit qui nous a animés et qui nous anime.

« La recherche du progrès matériel est imminemment souhaitable certes, mais l'essentiel n'est-il pas de conserver notre âme, notre identité psychologique et culturelle ?

« Il faut préserver cet héritage spirituel qui constitue en quelque sorte « l'insularité » des monégasques qui doivent continuer à vivre ici dans leur communauté politique et sociale.

« Nous devons donc aborder l'avenir sans appréhension avec lucidité et mesure; il faut que nous sachions nous adapter, mais plus encore il faut surtout que nous demeurions adaptables.

« L'élévation du niveau de vie et les exigences matérielles qu'elle comporte nous défendent de dépasser nos possibilités ou s'écarter de l'esprit des mesures, ni surtout nous faire oublier notre intérêt national en laissant périmer nos vertus ancestrales; nous devons affirmer notre personnalité par un véritable culte de nos traditions qui trouvent leurs origines dans notre histoire et qui sont le fait de notre culture méditerranéenne dont on retrouve dans notre vie nationale tant de témoignages et tant de marques.

« Ceci est primordial car, comme s'exprimait un grand écrivain français, ami de la Principauté : *parler de culture, sans parler des traditions est un non sens !*

« Je voudrais que tous les jeunes soient conscients et bien imprégnés de cette vérité qui s'impose à nous, pour la sauvegarde de notre avenir, non comme une suggestion, mais comme une évidence et une nécessité dont il faut tenir le plus grand compte, que les générations successives qui, parfois dans des conditions difficiles ont continué à s'accrocher à ce vieux rocher soient toujours présentes à l'esprit de chacun de nous et qu'elles nous inspirent, car ce qui compte avant tout, c'est la fierté de notre identité dans nos institutions sous la protection de nos lois, dans le respect de nos traditions humaines de liberté et d'indépendance.

« Aujourd'hui mon fils, le Prince héritaire, est auprès de moi, déjà conscient des devoirs et des responsabilités de sa haute et importante charge; il

sera de plus en plus à mes côtés jusqu'au jour où il se sentira prêt à me succéder.

« Je lui fais entière confiance, car je le connais bien; comme moi il aura, je le sais, les mêmes préoccupations, les mêmes soucis de notre prospérité et de votre bien-être, et la même volonté de maintenir notre indépendance séculaire intacte dans l'union de tous les Monégasques autour de lui.

« Vous lui ferez confiance, j'en suis persuadé, comme vous me faites confiance depuis 25 ans.

« Il y a 18 ans le bonheur s'est installé dans ce vieux palais, d'abord avec l'arrivée de la Princesse et plus tard à chaque naissance de mes chers enfants qui sont notre joie et notre fierté. Ils sont aussi devenus l'image heureuse de notre pays.

« Et n'oubliez jamais que l'image de la Principauté à l'extérieur et dans le monde dépend essentiellement de celle que nous en forgeons nous-mêmes.

« Depuis quelques années, tel que je l'ai souhaité, on connaît la Principauté comme étant un petit pays pacifique mais actif où il fait bon travailler et vivre.

« Et le Monaco de demain c'est de nous qu'il dépend; comme celui d'hier et celui d'aujourd'hui nous le ferons ensemble, avec l'aide de Dieu.

« Viva Munegù »

Les acclamations, cette fois, redoublent d'intensité! Des *Vive le Prince*, des *Vive Monaco* jaillissent impétueusement! L'enthousiasme d'un peuple, le 9 mai 1974, dans la Cour d'Honneur du Palais Princier... c'est, véritablement, inimaginable!

Notre Prince et Son Fils descendent vers nous, se mêlent à nous. Nous voudrions tous Les approcher... mais comment faire? Les savoir avec nous suffit à notre joie!

Nous avons bu ensuite un excellent champagne servi dans des chopes numérotées... eh oui, des chopes de porcelaine blanche gravées, en rouge, au Monogramme Princier et mentionnant la date — que nul d'entre nous n'oubliera — 9 Mai 1974. Ces chopes, nous les avons précieusement emportées car notre Prince nous les a offertes... comme il nous a offert — offert à chacun de nous — une plaquette commémorative en argent portant, au recto, Son Effigie et, au verso les Armoiries Princières.

Longue vie et prospérité à notre Prince Rainier III!

*
* *

La soirée de Gala à l'Opéra de Monte-Carlo sur invitations de S.A.S. le Prince.

Quelques corbeilles de fleurs suffisent parfois à rendre vie aux lambris dorés, aux lustres étincelants, aux pièces montées allégoriques, aux lourds rideaux de velours or, aux fresques académiques des belles demeures d'autrefois.

Ce soir là, quelques corbeilles de fleurs ont, en effet, suffi pour donner à la Salle Garnier un certain air de jeunesse retrouvée, comme une sorte de printemps sans mélancolie.

Et voici qu'apparaissent dans la Loge Princière LL.AA.SS. le Prince et la Princesse, en robe et cape de mousseline blanche (de Christian Dior). A leurs côtés, S.A.S. le Prince Héritaire et S.A.S. la princesse Caroline.

...Prise de contact d'une qualité toujours exceptionnelle entre nos Princes et le public des soirées officielles de gala. Les notes pimpantes de l'Hymne National ne rompent pas le charme. L'assistance debout, tournée vers la Loge Princière, se fige dans une espèce d'admiration muette. Une ovation soudaine met fin au sortilège. Le spectacle peut commencer!

Au programme, un concert. Le Maître Louis Von Matacic qui dirige, pour la première fois, en tant que Chef titulaire, l'Orchestre National de l'Opéra de Monte-Carlo fait preuve d'emblée de caractère. C'est lui qui domine l'orchestre. Non l'inverse. Avec une puissance expressive (trop peut-être à mon goût), une maîtrise absolue, une bouffée, parfois, de tendresse, il nous livre, toute chaude et passionnée, *Pouverture de Semiramis* où Rossini a mis, semble-t-il, le meilleur et le pire de son grand génie.

Avec une vigilance que rien ne peut mettre en défaut, il contribue, efficacement, à rendre homogène et sans faille la *conjugalson* du violon-solo (un Christian Ferras en pleine forme, éblouissant de brio) et de l'orchestre dans le Concerto en mi mineur de Mendelssohn.

Parfaite, aussi, sa façon souveraine de mener à bon terme, en se jouant des difficultés, la si prenante 9^e Symphonie de Dvorak.

L'autre soliste de la soirée est Aldo Ciccolini. Interprétant, en solitaire, 4 pièces (d'orfèvrerie musicale) de Franz Liszt, sa dextérité, son sens aigu de la nuance se déploient en pleine liberté. Aldo Ciccolini : l'archétype même du pianiste accompli!



La Famille Souveraine à la Salle Garnier.

L.L.AA.SS. le Prince et la Princesse recevaient dans leur Loge :

L.L.AA.RR. le Comte et la Comtesse de Barcelone:
 S.A.S. la Princesse Ghislaine,
 S.A.S. la Princesse Antoinette,
 Mrs J.B. Kelly,
 S. Em. le Cardinal Krol,
 Le R.P. Moore,
 M. Auguste Médecin,
 La Duchesse de Sabran-Ponteves,
 Le Marquis et la Marquise de Casa-Tremanés,
 M. et M^{me} Robert de Balkany,
 M^{me} Nadia Boulanger,
 M. Lavin,
 Colonel et M^{me} Jean Ardant,
 Le Marquis Livio Ruffo di Scaletta.

Dans la Loge du Ministre d'État :

M. et M^{me} André Saint-Mieux,
 Le Préfet des Alpes-Maritimes et M^{me} P. Lambertin,
 M. et M^{me} Maurice Schumann,
 M. Henri Soum,

M. et M^{me} Jean-Emile Raymond,
 M. et M^{me} François-Didier Gregh.

Dans la Loge du Maire :

M. et M^{me} J.L. Médecin,
 M. et M^{me} José Notari,
 M. et M^{me} Charles Lorenzi,
 M. et M^{me} Piers.

Dans la Loge du Président de la S.B.M. :

Le Prince Louis de Polignac,
 M. et M^{me} Maurice Duon,
 le Duc et la Duchesse de Polignac,
 Le Prince et la Princesse Guy de Polignac,
 M^{me} Paul Demange,
 M. et M^{me} Montague Meyers,
 M^{me} Vera Maxwell,
 M. Charles Fforde.

Dans la Loge des Administrateurs de la S.B.M. :

M. et M^{me} Jutheau,
 M. et M^{me} Rossler,
 M. et M^{me} Pierre Malvy,
 M. et M^{me} Renzo Rossellini.

Le dîner aux chandelles à l'Hôtel de Paris.

...dans la Salle Empire décorée (par André Levasseur) de milliers de roses expédiées, en camion spécial, par les *Roseraies du Val de Loire* qui ont voulu ainsi s'associer aux fêtes du 25^e anniversaire de l'Avènement de S.A.S. le Prince.

Souper aux chandelles dans cette tradition d'élégance raffinée que le Monte-Carlo d'aujourd'hui et, espérons-le, de demain puise, tout naturellement, dans les souvenirs du Monte-Carlo de la Belle Epoque !

A l'issue du concert de gala, les invités de Leurs Altesses Sérénissimes se sont donc retrouvés à l'Hôtel de Paris. L'enchantement qui avait commencé, Salle Garnier, à l'arrivée de L.L.A.A.S.S. le Prince et la Princesse se poursuit maintenant jusqu'à l'apothéose de cette soirée de rêve : 50 violons, conduits par Louis Frosio (quelle joie de le retrouver), Roero Birindelli et Henri Revelli, virevoltant parmi les tables et jouant toutes les valse... je dis bien toutes... du temps perdu... celles que l'on tourne, vous savez bien, en fermant les yeux (pour l'émotion? pour le vertige?), le cœur battant et le sourire aux lèvres.

Auparavant, l'ambiance musicale avait été créée, excellemment comme d'habitude, par l'Orchestre d' Aimé Barelli. A signaler, également, une attraction de choix : les 5 harpes de Freddy Alberti.

*Composition des tables**Table de S.A.S. le Prince :*

S.A.S. le Prince Héritaire; S.A.S. la Princesse Caroline; S.A.R. la Comtesse de Barcelone; S.A.R. la Princesse Marie-Gabrielle de Savoie; la Duchesse de Polignac; M. et M^{me} Maurice Schumann; la Princesse Chervachidzé; S.E. M. Henri Soum; la Marquise de Casa-Tremanés; M. Ivanovic; M^{me} Montague-Meyers; M. de Balkany; M. Heineken.

Table de S.A.S. la Princesse :

S.A.R. le Comte de Barcelone; S.E. le Ministre d'État et M^{me} Saint-Mieux; S. Em. le Cardinal Król; le Duc de Polignac; M. et M^{me} Maurice Druon; la Duchesse de Sabran-Pontevés; la Princesse Guy de Polignac; M. et M^{me} Paul Gallico; S.E. M. Jacques Reymond; M^{me} Pierre Malvy.

Table de S.A.S. la Princesse Ghislaine :

Le Prince Guy de Polignac; le Prince Louis de Polignac; le Préfet des Alpes-Maritimes et M^{me} Lambertin; Mrs J.B. Kelly; M^{me} Paul Demange; Lady J. Fforde; M. et M^{me} David Niven; M^{me} Vera Maxwell; M. Pierre Malvy; M. Montague-Meyers; M. Lavin.

Table de S.A.S. la Princesse Antoinette :

M. et M^{me} Niarchos; M. et M^{me} François-Didier Gregh; M. Charles Fforde; M. et M^{me} Crovetto; la Marquise de Casa-Tremanés; M. Auguste Médecin.

Reconnus également : le Colonel Jean Ardant; M^{me} Louis Aureglia; M^{me} Jacques Reymond; M. et M^{me} Besins; M^{me} Gervais de Lafond; le R.P. Moore; M^{me} Heineken;

Le Marquis Livio Ruffo di Scaletta; M^{me} Jean Ardant; M. et M^{me} Jean-Louis Falaize; le Comte et la Comtesse de Lesseps; le Commandant Gervais de Lafond; M^{me} Ivanovic;

S.A. la Begum Aga Khan; M. et M^{me} Michel Bavastro; S.A.R. le Prince Czartoryski; S.A. le Prince Murat; M.B. François-Poncet; la Princesse Ruspoli; M. Battersby; la Duchesse de Caraman; la Marquise de Saint-Innocent; M. Sicre; M^{lle} de Bobone; le Capitaine Rey; M^{lle} Huat;

M. Jean-Louis Médecin; M^{me} Gorsse; M. Jahlan; M^{me} Lévy-Soussan; M. Barrelet; M. C. Laupheimer; M^{me} Yves Fissore; M. Brès; M^{me} E. Aubert; M. Diter; M^{me} Piers; M^{me} Ritchie; M. Campana; M^{me} Roman;

La Princesse Murat; M. Gorsse; le Commandant J.-Y. Cousteau; M. René Millet; le Docteur Yves Fissore; M^{me} Von Matacie; M^{me} Jutheau; M. Roman; M. et M^{me} Louis Chiron; M. John Dube; la Comtesse Citterio; M^{me} de Montseignat; M^{me} Jean Zehler.

Le Comte et la Comtesse d'Aillières; le Baron et Baronne Duhau de Bèrenx; M^{me} F.-J. Gould; M^{me} Garcia; M. et M^{me} Plesch; M. et M^{me} Grooté; M^{me} B. François-Poncet; le Comte de Bobone; M. Cameron; M. Allan.

M^{me} G. Blaurock; M. Edmond Aubert; M. et M^{me} Siri; l'Amiral J.-G. Tison Jr; le Docteur André Fissore; M^{me} Rosslér; M. Cirera y Prim; M^{me} Brunschvig; M. Trap.

M^{me} Raoul Biancheri; M^{me} Rojansky; le Professeur Chatelin; M. A. Noat; M^{me} Giraud; M. José Notari; M^{me} Barrelet; M. Henry; M^{me} Welti; M. Denis Gastaud.

S. E. M. Jacques Reymond; M^{lle} Hicks; M. J.-C. Marquet; M^{me} Louis Caravel; M^{me} José Notari; M. Bonavia; M^{me} Bouyeure; M. Hild; M^{me} Hancy; M. Raoul Biancheri; M^{me} C. Solamito; M. Robert Sanmori; M^{me} Jean Notari; le Dr Drouhard.

S. E. M. Joseph Fissore; M^{me} Houde; M. Vanoni; M. Franz; M^{me} Jespersen; M. Trebino; M^{me} J.-L. Médecin; M^{me} Cilette Badia; M^{me} Louis Caravel; M^{me} Alain Vatrican; M. Gurney; M. Cresci; M^{me} J.-L. Campora; M. Alain Vatrican.

S.E.M. C. Solamito : M^{me} Trap; M^c René Clérissi; M^{me} C. Laupheimer; M^{me} Gurney; M. Iori; M^{me} René Croési; M. et M^{me} Gérard Crovetto; M^{me} Vanoni; M. Jespersen; M^{me} Henry; M. Rossi-Orengo; M. Jean Zehler.

M. Andréa Mara; M^{me} Michel Boéri; M. Rosler; M^{me} J.-C. Rey; M. Raymond Biancheri; M^{me} Campana; M. René Croési; M^{me} Max Brousse; M^{me} A. Laupheimer; M. Gaziello.

S.E. M. Pierre Notari; M. de Montseignat; M^{me} Lopez-Estrada; M. Lopez-Estrada; M. Jutheau; M^{me} Jacques Reymond; M. et M^{me} Gabriel Ollivier; M^{me} Battersby; M. Louis Von Matacie; M^{me} Charles Lorenzi; le Comte Citterio; la Baronne de Esponella; M^{me} J.-Y. Cousteau.

M^{me} Joseph Fissore; M. Crichton; M^{me} Denis Gastaud; le Docteur J.-L. Campora; M. Jean-Louis Marsan; M^{me} Robert Sanmori; M^{me} Embiricos; M. Welti; M^{me} Franck Cresci; M. Bournique; M. Dyker; M^{me} Iori; M^{me} Paul Brès; M. Progetti.

M. Charles Ballerio; le Docteur Crovetto; M^{me} Calamel; M^{me} Roselli; M. Max Brousse; M^{me} Noat-Notari; M. Hancy; M^{me} J.-C. Marquet; le Docteur Gramaglia; M^{me} Max Principale.

M. Piers; M^{me} Puccini; M. Laurent Savelli; M^{me} J.-L. Marsan; le Commandant Caruso; M^{me} Pierre Crovetto; M. Brunschvig; M^{me} Crichton; le Baron de Esponella; M^{me} Kapoor.

M^c Jean-Charles Rey; M^{me} René Clérissi; M. A. Laupheimer; M^{me} Herbosch; M. et M^{me} Renzo Rossellini; M. et M^{me} Ravano; M^{me} Hild.

M. Houde; M^{me} Jean Bonavia; M. Lévy-Soussan; M. et M^{me} Jean Bomy; M^{me} Caruso; M. et M^{me} Shama; M^{me} Guiladi; M. Calamel; M. Roselli; M. Jullian; le Dr J.J. Pastor; M. et M^{me} Ackmann.

Le Colonel et M^{me} Hoepffner; M. Blaurock; M^{me} Dyker; M. Max Principale; M^{me} Emile Gaziello; M. Herbosch; M^{me} Charles Ballerio; M. et M^{me} Liege.

M. Guiladi; M. José Notari; M^{me} J.J. Pastor; M. Charles Lorenzi; M^{me} Raymond Biancheri; M^{me} André Fissore; M^{me} Gramaglia; M^c Michel Boéri; M^{me} Drouhard; l'Amiral Ritchie; M^{me} Trebino; le Commodore Kapoor; M^{me} Laurent Savelli; M. Ramon Badia.

* *

Soirée de Music-Hall

...sous le grand chapiteau — l'un des plus grands d'Europe — installé Esplanade de Fontvieille.

Des milliers d'*aficionados* du Music-Hall ayant montré *patte-blanche* — en l'occurrence une pièce d'identité établissant, pour les non-monégasques, leur qualité de résidant en Principauté, ont droit,

ce soir, à un spectacle total, étourdissant, inoubliable. C'est plus qu'une réussite, un triomphe !

* *

Vendredi 10 Mai 1974

Déjeuner au Palais Princier

LL.AA.SS. le Prince et la Princesse ont reçu à déjeuner, à 13 heures au Palais Princier, les personnalités ci-après nommées : M. Jules Lavin, M^{me} la Duchesse de Sabran-Ponteves, M^{me} Vera Maxwell, M. et M^{me} Thomas Montague-Meyer, M. et M^{me} Jean Besins, Cap. de Frégate et M^{me} Guy Gervais de Lafond, le Préfet des A.M. et M^{me} Pierre Lambertin, le Préfet d'Imperia, M. Gaetano Marrese, le Député Maire de Nice et M^{me} Jacques Médecin, le Sénateur Maire de Menton et M^{me} Francis Palmero, le Maire de Monaco et M^{me} Jean-Louis Médecin, le Bourgmestre d'Ostende et M^{me} Piers, M. et M^{me} Michel Bavastro, le Maire de Beausoleil et M^{me} André Vaneo, le Maire de Cap d'Ail et M^{me} François Siccardi, M. Victor Nicolai, Maire de Peille, le Maire de Roquebrune et M^{me} Jean Gioan, M. Jean Favre, Maire de la Turbie, le Maire de Villefranche et M^{me} Gilbert Bastet, M. Louis Giausserand, Maire de Gorbio, M. Albino Ballestra, Maire de Vintimille, M. Verrando, Maire de Bordighera, *des représentants du Groupe d'amitié parlementaire franco-monégasque* : le Général Emmanuel Aubert, M. et M^{me} Virgile Barel, M. et M^{me} Fernand Icart, M. et M^{me} Pierre Sauvaigo.

Participaient également à ce déjeuner : M^{me} J.-B. Kelly et les Membres de la Maison Souveraine.

* *

S.A.S. le Prince au Conseil National.

Événement qui fera date dans les annales de la Haute Assemblée Monégasque. Pour la première fois, S.A.S. le Prince, accompagné de S.A.S. la Princesse, de S.A.S. le Prince Héréditaire et de Son Conseiller Privé, S.E. M. Pierre Blanchy, Ministre Plénipotentiaire, Président du Conseil de la Couronne, Secrétaire d'État, assiste à une séance privée extraordinaire du Conseil National.

À la tribune de la Présidence, M. Auguste Médecin, entouré de MM. Jean Notari, Vice Président du Conseil National, Jean-Charles Rey, Président de la Commission des Finances, Max Principale, Président de la Commission de Législation et Max Brousse, Président de la Commission des Affaires Sociales.

Tous les Conseillers sont présents : MM. Edmond Aubert, Michel Boéri, Jean-Louis Campora, Pierre Crovetto, Raymond Franz, Emile Gaziello, Charles Lorenzi, Jean-Eugène Lorenzi, Jean-Jo Marquet, M^{me} Roxane Noat-Notari, MM. Jean-Joseph Pastor, Henri Rey et Charles Soccac.

Dans la tribune du public, les anciens élus nationaux : MM. Charles Bernasconi, Robert Boisson, Guy Brousse, Robert Campana, Louis Caravel, Paul Choinière, Jean Ciais, Arthur Crovetto, Joseph Crovetto, Philippe Fontana, Joseph Fissoire, Jean Gastaud-Mercury, Edmond Laforest de Minotty, Robert Marchisio, François Marquet, Jean-Charles Marquet, Jean-Louis Médecin, Roger-Félix Médecin, Antony Noghès, Pierre Notari, Louis Orecchia, Roger Orecchia, Ernest Pauli, Jacques Reymond, Philippe Sanita, Robert Sannori, Roger Sannori, Jean Sbaratto, André Vatrican, Pierre Vatrican. M^{me} Alexandre de Millo représentant son mari.

A 15 h 45, les hôtes illustres du Parlement de la Principauté font leur entrée dans la Salle des délibérations et prennent place dans la tribune qui leur a été réservée. Le Président Médecin les accueille en ces termes :

« Monseigneur,
« Madame,
« Altesse Sérénissime,

« Si des souhaits de bienvenue peuvent avoir une signification, jamais, en aucune occasion, ils ne pourront en avoir une plus profonde qu'à ce jour et dans les circonstances présentes. Et s'il est possible de prononcer ce mot de bienvenue non pas avec les lèvres, mais avec le cœur, c'est de cette façon que je Vous la souhaiterai, au nom de tous mes collègues, en Vous disant quelle joie sincère chacun de nous éprouve à recevoir la Famille Souveraine au Conseil National.

« Madame, je tiens à Vous dire, tout particulièrement, combien je suis heureux de Vous accueillir dans cette maison avec le Prince Souverain. Je ne crois pas qu'aucune séance de cette Assemblée aura été éclairée par autant de charme.

« Quant à la présence, à Vos côtés, de Son Altesse Sérénissime le Prince Héritaire Albert, elle représente non seulement l'image d'une affectueuse union familiale, mais aussi, pour nous tous, une signification plus profonde.

« La Famille Princièrè parmi les Monégasques, n'est-ce pas une tradition de notre Pays, une survivance de l'époque où, déjà, la grande famille monégasque était unie autour de ses Princes, pour assurer la défense de son terroir et de ses traditions.

« Votre visite, Monseigneur, est, à ma connaissance, la première faite officiellement par un Prince de Monaco au Conseil National. Elle revêt, à cet égard, une valeur symbolique qui dépasse l'honneur rendu à notre Assemblée et à ses Membres.

« Par delà le geste de courtoisie manifesté en acceptant notre invitation, geste auquel nous sommes profondément sensibles, je crois pouvoir dire que

Votre présence parmi nous, Monseigneur, est un signe fasté pour le Conseil National, comme pour le peuple monégasque et pour la Principauté tout entière.

« Les occasions de se réjouir n'allant jamais seules, Votre visite coïncide avec la commémoration du 25^e Anniversaire de Votre Avènement.

« Parlant au nom de mes compatriotes, j'ai déjà eu la possibilité de dire, hier, dans la Cour du Palais, ce que ce quart de siècle a apporté à la Principauté de réalités positives et aussi de promesses d'avenir.

« Vous avez Vous-même, Monseigneur, contribué personnellement à cette impulsion donnée à notre vieux Pays. D'ores et déjà, on peut être assuré que le règne du Prince Rainier III marquera pour la Principauté une époque de rénovation et d'adaptation, une tranche riche et dense de son histoire.

« Certes, cette évolution porte en elle le reflet d'un monde en profonde mutation. Il est compréhensible que certains éprouvent quelque nostalgie pour un passé aujourd'hui révolu. Comme les personnes de ma génération, je ressens moi-même, quelquefois avec tristesse, l'oubli dans lequel tombent nos coutumes locales, celles de nos anciens.

« Le parler monégasque n'est pratiquement plus utilisé, malgré les efforts de ses mainteneurs. Nos modes de vie, qui étaient bâtis sur le respect de quelques valeurs essentielles, notamment familiales, résistent difficilement aux rythmes et aux aspirations d'une époque matérialiste. Enfin — illustration de tout le reste —, il n'est pas jusqu'à notre cadre de vie qui ne se transforme sous l'influence d'un modernisme quelquefois audacieux.

« Cependant, l'homme ne vit pas que de souvenirs. Il faut savoir regarder l'avenir en face et accepter les sujétions du monde moderne, car les individus comme les États qui renoncent à se transformer ou à s'adapter sont condamnés à périr.

« Cela ne veut pas dire que, sous prétexte de progrès, nous sacrifions à la démesure et que l'attrait nous fasse oublier le simple bon sens de l'expansion.

« Ce qui est important, pour nous Monégasques, c'est de ne jamais rompre avec nos traditions, qui sont nobles et belles, d'être fidèles aux principes que nous ont légués nos aïeux et grâce auxquels Monaco a survécu.

« Vous avez dit Vous-même, Monseigneur, le jour de la promulgation de la Constitution de 1962 qu'*un esprit nouveau, introduit dans des cadres anciens, a consacré des principes modernes, sans pour autant renier la tradition.*

« Les principes modernes avaient été introduits à Monaco par la Constitution de 1911. Celle du 17 décembre 1962 les a consacrés, en accroissant notam-

ment la place et le rôle du Conseil National dans la vie publique de la Principauté.

« Sur le plan législatif comme sur le plan budgétaire, cette Assemblée détient aujourd'hui des pouvoirs qui font d'elle un partenaire permanent sans lequel le Gouvernement Princier ne pourrait pratiquement rien décider qui puisse affecter l'avenir du Pays.

« Cela, Vous l'avez voulu, Monseigneur — comme les Monégasques — parce que c'était une nécessité de notre époque.

« Le régime ainsi instauré peut être durable. Il dépend de notre volonté commune de le préserver. En tout état de cause, rien ne pourra y être changé sans Votre accord et sans celui du Conseil National, puisque la révision éventuelle de la Constitution dépend de cette double condition.

« Sans doute, un acte constitutionnel est-il toujours perfectible. Si je pouvais, à ce propos, formuler une opinion personnelle qui n'engage personne d'autre que moi-même, je me permettrais de souhaiter qu'une révision constitutionnelle, si elle est un jour décidée, s'inspire essentiellement des réalités propres à ce Pays comme de ses coutumes spécifiques. En effet, autant il me paraît factice et même dangereux de vouloir transposer dans notre vieille et petite Principauté des concepts qui lui sont étrangers, autant je suis convaincu que sa seule force réside dans son authenticité.

« Ce propos m'amène à évoquer, Monseigneur, le deuxième souci manifesté par Votre Altesse dans son allocution de décembre 1962 : le respect de nos traditions.

« Comme Vous-même, je crois sincèrement que si nous perdions de vue ces traditions originelles, à base familiale et communautaire, qui remontent aux premiers temps de la Commune, puis de la Seigneurie de Monaco, notre communauté courrait à sa perte. Dans leur oubli, notre Constitution ne serait qu'un règlement artificiel, un pacte vide de sens, alors qu'elle doit être la forme moderne donnée à une coutume presque millénaire.

« Cependant, nous n'avons pas à craindre un tel reniement, pour peu que nous ayons foi dans notre Pays et que nous voulions, de toute notre énergie, qu'il survive, avec ses caractères et sa personnalité propres.

« Pour cela, nous devons insuffler aux jeunes Monégasques cette foi et cet amour qui nous animent, ce sentiment d'appartenir à une même communauté. Ils nous seront reconnaissants, un jour, de leur avoir appris à connaître et à aimer ce Pays à qui ils doivent tant. Ils en seront fiers, comme on doit être fier de sa famille lorsqu'elle est noble et digne.

« Votre visite en ces lieux, Monseigneur, entouré de Son Altesse Sérénissime la Princesse Grace et de Son Altesse Sérénissime le Prince Albert, est pour nous le signe que ces traditions ancestrales ne se perdent pas et que l'union du Prince et des Monégasques n'est pas un vain mot.

« En ces circonstances, mes collègues et moi-même avons tenu à ce que soient présents aussi, dans cette enceinte, tous les anciens élus nationaux. Avant nous, ou concomitamment, ils ont représenté leurs compatriotes et apporté leur concours à la défense des intérêts de ce Pays.

« Quelles que soient ses opinions et ses tendances, chacun d'entre eux — comme chacun d'entre nous — a démontré son attachement à la Principauté, sa volonté d'assurer sa pérennité et le bonheur de ses habitants. Puisque les circonstances n'ont pas permis qu'ils le fassent avant ce jour, c'est tous ensemble aujourd'hui que nous voudrions, Altesse Sérénissime, Vous témoigner de cette unité et de cette continuité de sentiments.

« J'associerai à ces témoignages les voix qui se sont éteintes, celles de nos collègues aujourd'hui disparus, dont nous ne sommes pas près d'oublier l'action patriotique et qui ont contribué, chacun à sa manière mais toujours avec loyauté et désintéressement, à ce que Monaco soit — ce que Vous avez toujours voulu également — un pays profondément et sincèrement attaché aux principes de liberté, de tolérance et de respect humain.

« Monseigneur, la présence de S.A.S. le Prince Albert à cette cérémonie démontre Votre légitime désir d'initier le Prince héréditaire à l'exercice des charges qu'il sera, un jour, appelé à assumer.

« M'adressant à Sa personne, avec Votre autorisation, je tiens à Lui dire les sentiments de respectueuse affection que les membres de cette Assemblée ainsi que tous nos compatriotes éprouvent à Son égard comme à l'égard de Leurs Altesse Sérénissime les Princesses Caroline et Stéphanie.

« La qualité de Prince Héréditaire Vous confère déjà, Altesse, certaines obligations, comme d'assister, par exemple, à cette séance privée extraordinaire du Conseil National. Sachez que nous sommes conscients de ce que cela doit représenter, à l'âge heureux qui est le Vôtre, mais sachez aussi combien nous sommes fiers de Vous voir, aux côtés de Vos Parents bien aimés, participer déjà à l'exercice des Prérogatives Souveraines.

« Si la perspective des responsabilités plus lointaines qui Vous attendent peut susciter en Vous quelques préoccupations, soyez assuré de trouver toujours auprès des Monégasques et de leurs représentants un attachement véritable, une totale compréhension et un appui sincère.

« A ce sujet, je me permettrai de Vous faire part d'une conviction personnelle, acquise après trente années d'observations et de vie politique : ce Pays est beaucoup plus facile à gouverner par le cœur. Laissez toujours parler le Vôte et Vous entendrez, en écho, battre celui de ce petit peuple, faible par le nombre, mais fier de son passé, rebelle à la contrainte et passionnément épris de franchise et de justice.

« Cela, les Princes de Monaco l'ont compris, depuis le début, et je ne crains pas de dire que c'est à leurs qualités de cœur que la Principauté doit d'exister encore et d'être ce qu'elle est aujourd'hui. Car autrement, pourrait-on expliquer que ce petit pays, si faible et si démuné, ait survécu à de très grands États.

« Monseigneur, j'espère que Vous m'aurez pardonné d'avoir communiqué au Prince héréditaire, aussi spontanément et — je le crains — aussi peu protocolairement, le fond de ma pensée, qui est aussi la Vôte. Peut-être est-il permis à un homme de mon âge de s'adresser très librement à un tout jeune homme pour le faire bénéficier de son expérience. C'est là ma seule excuse.

« En terminant, je voudrais formuler plusieurs vœux, car il faut savoir profiter des jours fastes.

« Tout d'abord, je souhaiterai — très vivement — que cette rencontre entre la Famille Princière et les représentants élus des Monégasques soit suivie d'autres semblables, peut-être moins solennelles mais tout aussi chaleureuses, de rencontres qui seraient autant de pierres blanches sur le chemin que nous avons à parcourir ensemble.

« Mon second vœu sera un vœu de bonheur pour notre Prince Souverain, pour Sa gracieuse Epouse et pour Leurs Enfants, en espérant, du fond du cœur, que Leurs aspirations les plus ferventes seront satisfaites avec plénitude et que Leur félicité rejaillisse sur la Principauté et sur sa population.

« Enfin, je prierai avec ferveur Celui dont dépend notre destin à tous de donner longue vie à Leurs Altesses Sérénissimes le Prince Rainier et la Princesse Grace, en espérant que les Monégasques, à l'unisson avec tous leurs concitoyens, auront l'occasion de commémorer de nombreuses fois encore, dans la même liesse, l'anniversaire d'un Règne dont nous pourrons dire qu'il aura été l'un des plus heureux de leur histoire. »

S.A.S. le Prince prend alors la parole.

« C'est la première fois, en effet, dans notre histoire, que le Prince vient au Conseil National, et je suis particulièrement heureux, Monsieur le Président, Madame, Messieurs, d'avoir pu me rendre à votre aimable invitation, ce 10 mai 1974, accompagné de la Princesse et du Prince Héritaire.

« Cette visite, qui constitue un événement dans nos traditions, prend, il me semble, une valeur symbolique particulièrement importante : celle de l'union qui existe effectivement entre le Prince et les Monégasques dont vous êtes, Monsieur le Président, Madame, Messieurs, les représentants élus.

« Au cours de ces XXV années de mon Règne, je n'ai eu de cesse que ce rapprochement ne soit pas seulement politique, mais encore et surtout humain, et qu'il s'établisse sur des bases solides en se renforçant continuellement, car je suis convaincu que de ce rapprochement et de ces bons rapports que nous entretenons, il ne peut résulter que des effets hautement bénéfiques pour la Principauté et sa population.

« Nous pouvons, vous et moi, bien souvent ne pas être du même avis ou partager la même opinion sur tel ou tel problème... peu importe car nous sommes liés par les mêmes motivations, les mêmes aspirations et surtout dédiés à la même cause sacrée : celle de défendre l'Indépendance de la Principauté en conduisant son avenir dans la prospérité économique et la stabilité politique et sociale.

« Tout ou presque dépend de nous pour le présent et pour l'avenir. Chacun de vous doit en être conscient comme chaque Monégasque doit être conscient des avantages que lui confère sa nationalité. Mais, de plus en plus, chaque Monégasque doit aussi prendre clairement conscience des devoirs qu'il a vis à vis de son pays. Le devoir, j'en suis certain, est toujours fait d'une part importante de renoncement personnel et de sacrifices pour le bien général. Si des droits sont acquis ce n'est que tant que le sens du devoir les défend et les garantit contre les atteintes de la politique et des intérêts divers.

« Mais des atteintes peuvent venir de toutes parts et être de tous genres, revêtir tous aspects aussi dangereux et aussi néfastes les uns que les autres.

« Je voudrais donc en profiter pour insister ici auprès de vous, Monsieur le Président, Madame, Messieurs, sur la qualité exceptionnelle de la vie à Monaco où la sécurité est assurée à tous ses habitants et visiteurs; ceci nous vaut des témoignages d'admiration et de gratitude fort nombreux exprimés par des résidents ou des visiteurs étrangers !

« Soyons donc vigilants et n'hésitons jamais à faire l'effort nécessaire pour continuer d'assurer cette sécurité dans notre ville, car ce qui est actuellement remarquable, doit être essentiel quoiqu'il en coûte.

« La présence à mes côtés de la Princesse et de mon fils n'est-elle pas aussi significative de la vie monégasque? en effet, la Famille Souveraine constitue le point de départ et l'aboutissement de cette existence nationale.

« La Princesse, qui n'a cessé de faire l'effort considérable et souvent difficile et délicat de s'intégrer à cette vie nationale, prouve aujourd'hui Sa pleine et entière réussite par les activités humaines, charitables et culturelles qu'Elle a organisées et développées, non seulement avec Son intelligence mais aussi avec Son cœur.

« Nous avons ensemble, avec la Princesse, souhaité et voulu que le prestige de notre pays à l'étranger se transforme en s'améliorant. Vous le savez, c'est l'image d'une famille heureuse qui s'identifie à notre petit pays, connu maintenant pour son travail et son expansion, et cette image est primordiale, car elle efface celle légendaire d'un pays peu sérieux qui tirait ses ressources des pertes de jeux !

« De là l'importance qu'il faut attacher à ce que la Principauté soit, non seulement présente dans les Organisations internationales où nous pouvons utilement contribuer aux travaux de telle ou telle activité pacifique, mais aussi que notre représentation diplomatique soit assurée partout où la présence officielle de la Principauté est nécessaire et souhaitée, pour son prestige, et pour assurer notre message de paix et de coopération dans l'œuvre de défense et de sauvegarde des richesses naturelles et des valeurs humaines.

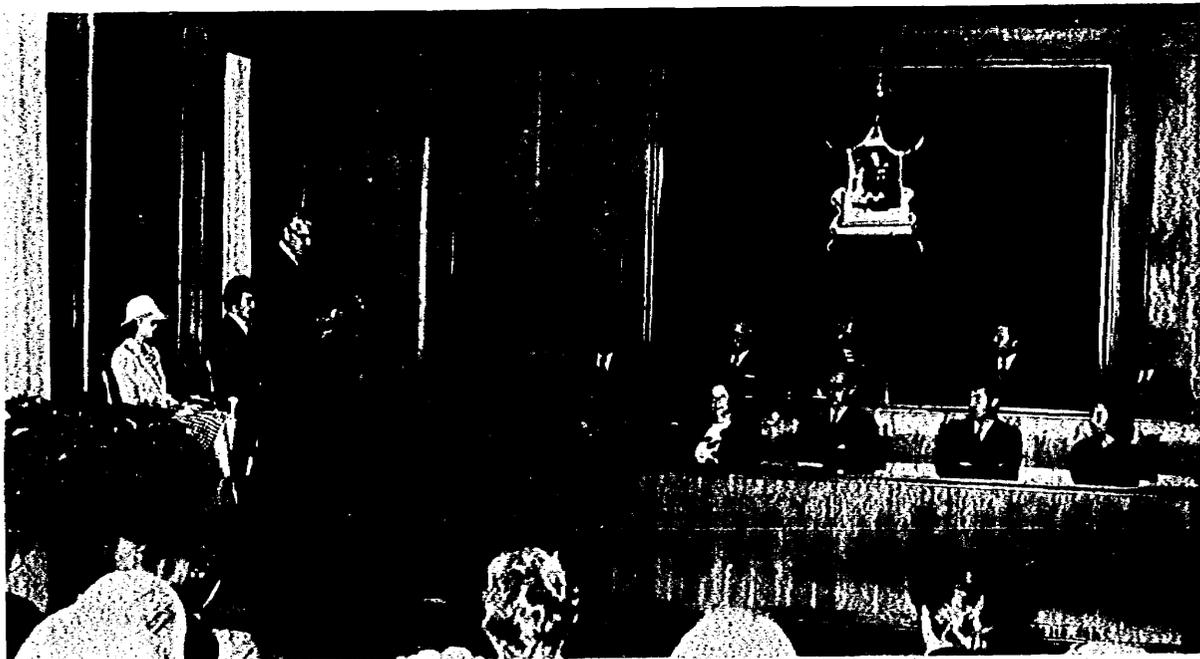
« La présence du Prince Héritaire auprès de Moi symbolise la pérennité de la Principauté. Extrêmement sensible aux choses et événements du Pays,

le Prince Albert est déjà conscient de Sa position et de Son avenir et je m'efforcerais, avec Sa mère, à Lui parfaire une éducation moderne et complète qui Lui serve dans sa Haute Fonction future.

« Si j'ai pu m'adresser à vous, Madame et Messieurs les Conseillers, sur ce ton familier et direct, c'est en grande partie grâce à votre Président, dont l'humanisme et le patriotisme ont toujours prévalu dans ses rapports avec moi-même faisant que c'est l'ami plus que le Président que j'avais plaisir à rencontrer tout au long de ces années.

« Je vous remercie, mon cher Président, d'avoir tant donné de vous-même, sans jamais ménager ni vos efforts, ni votre santé, vous avez grandement contribué aux bons rapports établis entre nous et vous avez inlassablement œuvré avec moi-même pour qu'une collaboration franche s'instaure entre le Gouvernement et le Conseil National, en veillant avec moi-même qu'elle s'améliore, se préserve et se consolide. Nous nous y emploierons encore s'il le faut.

« Et puisque Nous fêtons ensemble, Monsieur le Président, Madame, Messieurs, ces XXV années de mon règne, je souhaite que vous puissiez tous continuer longtemps encore, à remplir votre mission au Conseil National avec la même conscience et la même probité morale que vous avez démontrées jusqu'à maintenant et qui font de vous d'authentiques ser-



La Famille Souveraine au Conseil National.

viteurs de l'État, d'ardents défenseurs de son Indépendance et de précieux collaborateurs pour l'épanouissement général de la Principauté, votre Patrie.»

L'assistance, debout, applaudit longuement S.A.S. le Prince qui, à la demande du Président Médecin, signe le Livre d'Or du Conseil National. Ce geste qui, en ce jour mémorable, prend valeur de symbole, est accompli, également, par S.A.S. la Princesse et par S.A.S. le Prince Héritaire.

Leurs Altesses Sérénissimes gagnent alors les salons de réception de la Haute Assemblée où Les attendent LL.AA.SS. la Princesse Caroline et la Princesse Stéphanie et où les rejoindront, quelques instants plus tard, pour un Champagne d'Honneur, les élus nationaux, ceux d'aujourd'hui et ceux d'hier.

* *

Après-midi récréative

...réservée aux enfants, de 5 à 15 ans, de nationalité monégasque. Organisée à Fontvieille, dans l'enceinte et les alentours du Chapiteau Moyen (par opposition au Grand) cette matinée était, en réalité, la seconde du genre, la première ayant eu lieu la veille... mais avec un programme plus restreint.

Tirs, manèges, loterie et jeux divers. Du cirque et du music-hall : d'excellents numéros présentés avec beaucoup de gentillesse et de talent par Carole Chabrier. Et, également, une sensationnelle série de sauts sur *cible* par les parachutistes de la Légion Étrangère, dont le succès fut d'autant plus grand que cette manifestation, du moins dans sa phase initiale : chute libre de 2.000 à 600 mètres d'altitude, pouvait être suivie des 4 coins de la Principauté.

Parmi les spectateurs, la Famille Princièrè venue se joindre à la génération montante des monégasques, à l'issue de Sa visite au Conseil National.

* *

Réception au Palais Princier.

A 17 heures 50, LL.AA.SS. le Prince et la Princesse ont reçu les Membres du Conseil d'État, les Chefs de Service de l'Administration, des Membres des Services Judiciaires, les Officiers de la Sûreté Publique et des Compagnies des Carabiniers et des Sapeurs Pompiers, des Représentants de l'Union des Commerçants et le Comité d'Administration de la Croix Rouge Monégasque.

Soirée de Variétés

...offerte à la population de la Principauté par Radio Monte-Carlo et par Télé Monte-Carlo sous le Grand Chapiteau de Fontvieille.

Accueillis par MM. César Charles Solamito, Président du Conseil d'Administration et Henri Dolbois, Directeur Général Délégué de Radio Monte-Carlo et par M. Jean Michéa, Directeur de Télé Monte-Carlo, S.A.S. le Prince, les Enfants Princiers, S.A.S. la Princesse Ghislaine et S.A.S. la Princesse Antoinette ont honoré de leur présence cette grande soirée populaire à laquelle assistaient également S. E. M. André Saint Meux, Ministre d'État, MM. Raoul Bianchéri et Marc Gorsse, Conseillers de Gouvernement et M. Jean-Louis Médecin, Maire de Monaco.

Affluence record : près de 10.000 personnes à l'enthousiasme communicatif. Une sonorisation quelque peu délirante. Des vedettes que la *radio* et la *télé* ont rendu célèbres (et qui le méritent) : Alain Chamfort, Daniel Guichard, Rika Zaraï et Thierry Le Luron. Chacune eut sa large part de hurlements approbatifs et d'ovations à tout casser. L'assistance était jeune, sympathique, survoltée, sans complexe.

La présentation par Jean-Pierre Foucault et Carole Chabrier : percutante! Un bon spectacle, en somme, pour un très bon public. Pour RMC et TMC, un triple ban d'honneur. Elles l'ont bien mérité!

* *

Samedi 11 mai 1974

Déjeuner au Palais Princier.

LL.AA.SS. le Prince et la Princesse ont reçu à déjeuner, à 13 heures, les Membres du Conseil Economique et du Bureau de la Jeune Chambre Economique.

La réception de LL.AA.SS. le Prince et la Princesse à la Mairie de Monaco.

Après le Conseil National, c'est au tour du Conseil Communal d'accueillir, ce soir, à la Mairie de Monaco, Leurs Altesses Sérénissimes venues tout simplement *en voisins* de leur Palais tout proche.

Accompagnés de notre Maire et de M^{me} J.-L. Médecin, LL.AA.SS. le Prince et la Princesse, S.A.S. le Prince Héritaire et S.A.S. la Princesse Caroline ont accompli à pied ce court trajet empruntant la Rue Comte Félix Gastaldi toute surprise d'être ainsi promue au rang de grande artère nationale!

Sur la Place de la Mairie, une Section de Carabiniers rend les honneurs et c'est le Premier Adjoint et M^{me} José Notari qui reçoivent Leurs Altesses Sérénissimes sur le seuil de la Maison Commune.

Une fois accomplie l'aimable et traditionnelle cérémonie de signature du Livre d'Or, le cortège Princier gagne la Salle des Mariages où les attendent

les élus communaux, (ceux en activité et ceux qui le furent au cours des 25 premières années de règne de S.A.S. le Prince) et les élus nationaux.

Première prise de contact avant le dîner aux chandelles servi dans la Salle des délibérations du Conseil Communal. Neuf tables rondes ont été dressées. Elles sont présidées, respectivement, par

LL.AA.SS. le Prince et la Princesse,

LL.AA.SS. le Prince Héritaire et la Princesse Caroline,

M. José Notari, Premier Adjoint,

M. Jean-Jo Marquet, Deuxième Adjoint,

M. Charles Lorenzi, Troisième Adjoint,

M. Edmond Aubert, Quatrième Adjoint,

M. Raymond Franzi, Cinquième Adjoint,

M. Alain Vatrican, Conseiller Communal,

M^{me} Christiane Olivé et M. Laurent Savelli, Conseillers Communaux.

A la table présidée par LL.AA.SS. le Prince et la Princesse :

M. Auguste Médecin, Président du Conseil National,

le Maire de Monaco et M^{me} J.-L. Médecin,

le Vice-Président du Conseil National et M^{me} Jean Notari,

l'ancien Maire de Monaco et M^{me} Robert Boisson,

M^{me} Germaine Sangiorgio, ancien Conseiller Communal.

A la table présidée par LL.AA.SS. le Prince Héritaire et la Princesse Caroline :

le Conseiller National et M^{me} Jean-Louis Campora,

le Conseiller Communal et M^{me} René Croési,

le Conseiller Communal et M^{me} Gérard Crovetto,

le Conseiller National et M^{me} Henri Rey.

aux autres tables :

M. José Notari; le Président de la Commission des Finances du Conseil National et M^{me} Jean-Charles Rey, l'ancien Conseiller Communal et M^{me} Roger Bertholier, MM. Robert Campana et Paul Choinière, anciens adjoints au Maire, l'ancien Conseiller Communal et M^{me} Roger-Félix Médecin.

M. et M^{me} Jean-Jo Marquet, le Président de la Commission des Intérêts Sociaux du Conseil National et M^{me} Max Brousse, M^{me} Roxane Noat-Notari, Conseiller National et M. Alexandre Noat, l'ancien Conseiller Communal et M^{me} Armand Fissore, l'ancien Conseiller Communal et M^{me} Théophile Gastaud.

M. et M^{me} Charles Lorenzi, le Président de la Commission de Législation du Conseil National et M^{me} Max Principale, le Conseiller National et M^{me} Pierre Crovetto, l'ancien Conseiller Communal et M^{me} Louis-Félix Orecchia, l'ancien Conseiller Communal et M^{me} Julien Rébaudengo.

M. et M^{me} Edmond Aubert, le Conseiller Communal et M^{me} Ramon Badia, l'ancien Conseiller Communal et M^{me} Roger Bauscher, le Conseiller National et M^{me} Emile Gaziello, le Conseiller National et M^{me} Jean-Joseph Pastor.

M. Raymond Franzi, l'ancien Conseiller Communal et M^{me} Laurent Fontana, l'ancien Conseiller Communal et M^{me} Alexandre Frolla, M. Richard Projetti, Conseiller Communal, le Conseiller National et M^{me} Charles Socal.

M. et M^{me} Alain Vatrican, le Conseiller National et M^{me} Michel Boéri, l'ancien Conseiller Communal et M^{me} Charles-Maurice Crovetto, M. Joseph Iori, Conseiller Communal et M^{me} Isabelle Iori, M. Robert Vermeulen, ancien Conseiller Communal.

M. et M^{me} Marcel Olivé, M. et M^{me} Laurent Savelli, M. Didier Escout et M^{me} Marie-Thérèse Escout-Marquet, ancien Conseiller Communal, M. Louis Pauli, Secrétaire Général de la Mairie et M^{me} Gisèle Pauli.

A l'issue du dîner, M. Jean Louis Médecin s'adressait en ces termes à S.A.S. le Prince :

« Monseigneur,

« Vous voudrez bien me permettre d'interrompre pendant quelques instants cette ambiance cordiale et détendue pour Vous dire, au nom du Conseil Communal, combien nous sommes touchés que Vous ayez accepté d'inclure dans les manifestations commémoratives du 25^e anniversaire de Votre règne, la réception de ce soir.

« Il existe certainement des lieux qui semblent être prédestinés... cette salle par exemple, qui fut le premier prétoire de Monaco, puis que les services judiciaires s'y installèrent en 1914 et pour seize années, devint ensuite siège du Conseil National et, ceci, pendant 26 ans, pour revenir enfin, en 1957, à la Mairie et devenir salle des délibérations du Conseil Communal. Aussi, comment éviter qu'un Monégasque... et qui plus est un élu, ne prenne la parole dans un tel cadre !

« Je le fais ce soir, Monseigneur, avec joie car, avec le Conseil Communal, entourés des membres du Conseil National, des anciens élus du Conseil Communal depuis Votre avènement au trône, il y a 25 ans déjà, nous représentons les Monégasques, tous les Monégasques et ce sont eux qui Vous accueillent, en fait, officiellement ce soir à la Mairie.

« Nous sommes tous conscients de l'importance de l'événement que nous vivons grâce à Vous, puisque c'est la première fois qu'un Souverain, accompagné de Sa Famille, ayant auprès de Lui Son épouse : la Princesse Grace, Ses enfants : le Prince Héritaire Albert, la Princesse Caroline, est reçu officiellement dans la maison commune des Monégasques par ce qu'il convient d'appeler le « grand parlement monégasque ».

« Cet événement exceptionnel est ressenti avec fierté par nos compatriotes : nombreux sont ceux, en effet, qui m'ont dit leur joie, notamment jeudi après-midi dans la Cour du Palais Princier, et je suis heureux de Vous transmettre ce message d'affection.

« Vous avez tenu, Monseigneur, à donner un caractère familial à toutes les manifestations commémoratives, Votre vœu est réalisé. Auriez-Vous imaginé que la Cour d'Honneur du Palais puisse devenir si petite en contemplant, avant-hier, l'immense majorité des Monégasques qui avaient répondu à Votre invitation ! Vous avez senti, je le sais, comme nous tous, la cordialité et la spontanéité de ces sentiments.

« Caractère familial, spontanéité des sentiments... je n'en veux pour preuve que cette visite faite, mercredi après-midi, à la Résidence du Cap Fleuri où, accompagné de la Princesse Grace et du Prince Héritaire Albert, Vous avez tenu à honorer nos aînés : ceux qui ont fait Monaco, ceux qui ont choisi Monaco pour y finir leurs jours.

« L'élan, l'affection, l'émotion — pourquoi le cacher — qui régnaient cet après-midi-là à la Résidence, constituent un souvenir des plus marquants que Vous garderez, je pense, et que ceux qui étaient comme moi présents, garderont de ce 25^e anniversaire.

« Demain, répondant à Votre invitation, nous allons donner l'image unique au monde d'un peuple, groupé autour du Souverain et de Sa Famille.

« Ce soir, pour la première fois sans doute, nous ne parlons pas politique dans cette salle : nous savons pourtant que les rapports entre l'État et la Commune doivent être étroits et confiants pour que prospère Monaco... cela est Votre désir et, Vous le savez, le nôtre aussi, dans le cadre d'institutions nouvelles, mieux adaptées à l'avenir de notre pays.

« Je salue très respectueusement et remercie la Princesse Grace, le Prince Héritaire Albert et la Princesse Caroline du bonheur qu'ils nous procurent par leur présence à Vos côtés, Monseigneur.

« Je Vous prie d'excuser ceux dont l'état de santé n'a pas permis qu'ils soient des nôtres comme ils l'auraient souhaité et me l'ont écrit.

« Chers compatriotes, je vous propose de porter un toast à notre Souverain et à la Famille Princière :

« Que Dieu Vous garde, Monseigneur, qu'avec la Princesse et Vos enfants Vous continuiez à vivre heureux, pour notre joie à tous.

« Que nos jeunes Princes ressentent, au cours de ces journées, la chaleur et l'affection des Monégasques.

« Viva u Principiù

« Viva Munegù ! ! »

S.A.S. le Prince répondait ainsi à l'allocution de M. Jean-Louis Médecin :

« La Princesse, moi-même et nos enfants sommes touchés de votre accueil et de vos paroles de bienvenue, mais plus encore nous vous sommes reconnaissants de cette initiative de nous recevoir ici, ce soir, dans la Maison des Monégasques afin de partager ce repas de l'amitié avec les conseillers nationaux et communaux, leurs épouses et les anciens élus qui ont œuvré pour la commune et le pays avec tant de dévouement et de constance.

« Je crois parfaitement traduire le sentiment de chacun de nous, en vous avouant que nous sommes très émus de toutes vos marques de sympathie dans lesquelles nous ressentons par-dessus tout l'affection que vous nous portez, et cela est bien réconfortant de constater que, dans une époque si troublée, où tant de bouleversements politiques et moraux secouent le monde, notre pays demeure, par le prince et sa famille, solidement unis aux Monégasques, dans une même ambition de maintien et de pérennité. Dans cette union, dans le présent comme l'avenir, sachons le préserver jalousement contre toutes les atteintes.

« Croyez, cher Président, cher Monsieur le Maire à la reconnaissance émue que la Princesse, moi-même et nos enfants vous exprimons en cette occasion unique, pour nous avoir donné ce témoignage éclatant de votre affectueux attachement.

« Ce que nous avons accompli ensemble durant ces vingt-cinq années est capital pour la Principauté, et je suis particulièrement heureux et fier d'avoir la conviction que le bilan est non seulement positif mais aussi constructif. Mais n'oublions pas que ce qui nous reste à faire est considérable pour que nous assurions un avenir de prospérité et de bien-être à ce Rocher et à cette terre auxquels nous devons tout, et auxquels nous sommes tant attachés.

« Et je suis certain qu'ensemble nous continuerons à remplir chacun notre mission dans la même atmosphère de confiante collaboration qui s'est révélée être la seule politique utile à notre pays.

« Je vous demande de vous lever et de porter un toast à la Principauté de Monaco, à la pérennité de ses institutions, à son avenir, et je lève mon verre aussi à votre santé et à votre bonheur personnel à tous ».

S.A.S. la Princesse et M. Jean-Louis Médecin ouvraient ensuite le bal qui se prolongea jusqu'après minuit.

Et c'est de nouveau à pied que le cortège princier regagna le Palais.

*
* *

Dimanche 12 Mai



*Le Prince et La Princesse de Monaco,
sont heureux d'inviter*

*au déjeuner-champêtre offert aux Monégasques
le dimanche 12 mai 1974, à 12 heures,
sur le Plateau Louis II
(accès par l'entrée du Bd de Bont de Mer)*

En cas d'empêchement annoncé dans la matinée par Radio Monte-Carlo
ce déjeuner aura lieu sous le chapiteau installé à Fontvieille.

Tous les Monégasques, âgés de plus de 7 ans, avaient reçu cette invitation dans la dernière quinzaine d'avril et, bien sûr, tous les Monégasques s'étaient mis à compter les jours qui les séparaient de cet événement prodigieux. La petite notation : *en cas d'empêchement...* passée d'abord inaperçue, devint, la veille, la préoccupation générale. Le beau temps qui jusqu'alors avait apporté son concours généreux aux fêtes du 25^e anniversaire de l'Avènement de S.A.S. le Prince risquait de nous faire faux bond alors que nous avions tellement besoin de lui ! La météo était pessimiste... et pour une fois... on y croyait ! Il pleuvait même par intermittence. Mais Ste Dévote veillait et, le mistral aidant, cette journée du *déjeuner champêtre* fut en définitive la plus ensoleillée qu'on ait connue de mémoire d'homme, un 12 mai, à Monaco !

Dès 11 heures, le flux des voitures se met à rouler vers le Boulevard du Bord de Mer transformant en parking géant les quais du nouveau port.

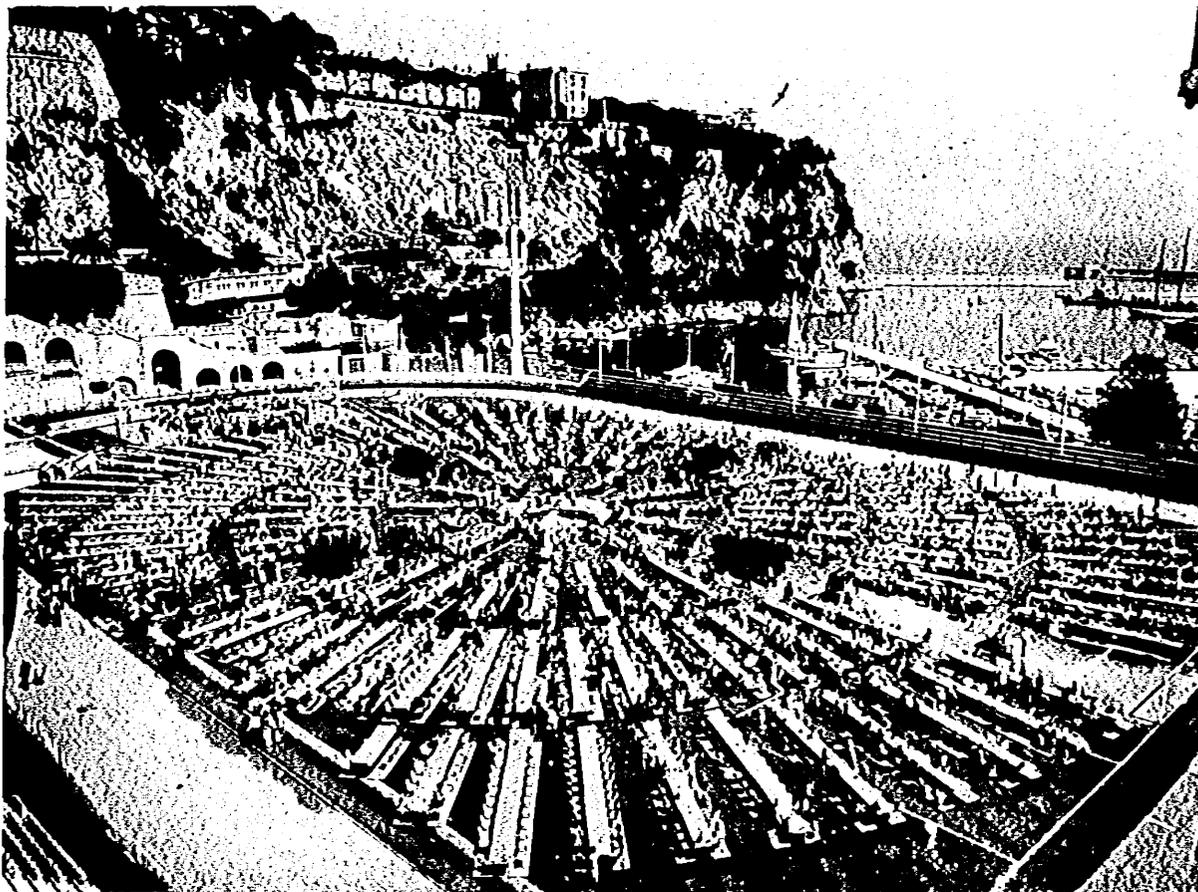
À midi, alors que la foule s'agglutine, dans la bonne humeur générale, devant l'entrée du Stade, M. le Maire fait ouvrir les portes. Et gentiment, sans bousculades, comme il se doit entre gens de bonne compagnie, le peuple monégasque au complet — à part quelques défections très certainement indépendantes de la volonté des absents — s'installe le long des 178 tables disposées en étoile (et qui mises bout à bout auraient représenté une longueur totale de 1.900 mètres !) Chaque convive a droit à son *cavagnetu* personnel, en l'occurrence un élégant plateau de bois vitrifié portant monogramme princier avec l'inscription 12 Mai 1974... plateau-souvenir puisque nous eûmes droit de l'emporter... et pas un seul, sur les 3.500 que nous étions, ne l'oublia !

Mais j'anticipe.

Pour l'instant, nous prenons place au gré des sympathies et les plus affamés commencent à faire, discrètement, l'inventaire de leur *cavagnetu*. Des mets, d'abord, typiquement monégasques : sardinà, barba jouan, fougasse. Des viandes froides : poulet, tranche de rosbif... qui, au soleil, mijotent doucement sur leur canapé de salade. Enfin, une spécialité : *les pavés du rocher* dont nous avons, paraît-il, la primauté. En supplément, tabac et allumettes de la Régie Monégasque. En perspective, du vin-rouge et rosé — à discrétion — et que, tout à l'heure, nous irons tirer nous-mêmes au tonneau.

Nous n'attendons plus maintenant que l'arrivée de nos Princes. Et l'attente n'est pas longue car les voici... mais... oh surprise, et qu'elle agréable surprise... S.A.S. la Princesse porte, pour la première fois en public, le joli costume national. Jupe blanche à rayures rouges. Petit tablier brodé. Corselet noir sur une blouse en nylon. Capeline de paille enrubannée. La petite Princesse Stéphanie, Elle aussi, s'est mise en monégasque et la Princesse Caroline arbore avec chic nos couleurs, pantalon blanc et veste rouge. Nous en sommes tellement bouleversés que nous n'arrivons pas à chanter convenablement, en chœur comme prévu, notre Hymne National. Les amateurs de pellicules s'en donnent à cœur joie. Nous criions *vive le Prince, vive la Princesse*. Nous sommes heureux !

Le temps passe beaucoup trop vite à notre gré. Les *cavagnets* peu à peu se vident. Les tonneaux aussi. La Palladienne — toujours vaillante et fidèle au poste — nous offre un joli concert. Notre Princesse et M. le Maire — c'est désormais une habitude — ouvrent le bal qu'animent Bernard Hilda et son ensemble. Notre Prince joue aux boules et nous pensons... nous en sommes sûrs... que cette journée qui s'achève est, pour Lui aussi, la plus belle du 25^e anniversaire de Son règne !



Vue du déjeuner-champêtre au Stade Louis II.

Bals sous le Chapiteau

Le premier avait eu lieu la veille. Avec les orchestres de Bernard Hilda et de Stan Rubin. Nous eûmes droit, en plus, dimanche soir, à la grande formation d' Aimé Barelli.

Bals populaires... si vous voulez... mais de qualité.

* * *

Les Fêtes du 25^e anniversaire de l'avènement de S.A.S. le Prince ont eu pour prolongements, les samedi 18 et dimanche 19 mai, deux soirées de gala à l'Opéra de Monte-Carlo et l'Hommage rendu à notre Souverain par les *Sbandiatori Fiorentini* venus, également les 18 et 19 mai, en Principauté, pour présenter à la population leur spectacle véritablement extraordinaire de maniement des drapeaux.

* * *

Données sur invitations de L.L.A.A.S.S. le Prince et la Princesse, les deux soirées de gala comportaient le même programme : *Valses de Vienne*.

S.A.S. le Prince, accompagné des Membres de Sa Maison, avait tenu à assister aux deux soirées. A Ses côtés, pour la soirée du 18, S.A.S. le Prince Héritaire et S.A.S. la Princesse Antoinette.

Pour la soirée du 18, M. J.-L. Médecin, Maire de Monaco, accueillait dans sa loge, son Premier Adjoint et M^{me} José Notari et les personnalités accompagnant les *Sbandiatori Fiorentini* : l'Adjoint délégué au Maire de Florence et M^{me} Aurelio Frati; M. et M^{me} Bruno Ricci, délégué de la Préfecture de Toscane; M. Vittorio Dini, Secrétaire Général de la Confédération Internationale des Anciens Jeux et Sport des Drapeaux, M. Carlo Cirri, Vice-Président du Comité des III^{es} Anciens Jeux et Sport Internationaux des Drapeaux *Florence 1975*.

De son côté, M^{me} Jean-Louis Médecin recevait, dans la Loge du Président-Délégué de la S.B.M.

mise à la disposition de la Ville de Monaco par le Prince Louis de Polignac : le Secrétaire Général de la Fédération Italienne des Anciens Jeux et Sport des Drapeaux et M^{me} Garone Nannoni ainsi que le Secrétaire Général de la Mairie de Florence et M^{me} Cesare Peruzzi.

Enfin, dans la Loge des Administrateurs de la SBM: le Conseiller Communal, Délégué aux Fêtes et M^{me} René Croési étaient entourés de M. Fulvio Appolonio, Chef du Service de Presse du Comité d'Organisation des Jeux Internationaux des Drapeaux qui se disputeront, l'année prochaine à Florence et de M. et M^{me} Maurice Crovetto.

Quant au spectacle, s'il combla d'aise les amateurs d'opérettes et les nostalgiques du *Beau Danube bleu*, il déconcerta quelque peu ceux qui sont allergiques aux calembours et aux facéties de l'Almanach Vermot.

Pour me résumer :

La musique des Strauss : un enchantement,

L'interprétation : bien au dessus de la moyenne,

Un seul regret : les trop rares prestations de Mady Mesplé,

Le Ballet de Monte-Carlo : inégal peut-être mais dans l'ensemble excellent,

L'Orchestre National et les Chœurs : parfaits,

La direction musicale (M. Michel Beziade) : plus que satisfaisante,

La mise en scène (Edgard Duvivier), les costumes (André Boyer), les décors (Pierre Caspex) : dignes de Monte-Carlo,

Le livret : affligeant.

...Un spectacle, en somme, que je noterai 18/20... si j'avais qualité pour le faire!

* * *

Les « *Sbandiatori dei borghi et Sestieri Fiorentini* » pratiquent, merveilleusement, l'ancien jeu des drapeaux. En Toscane, l'utilisation, à des fins folkloriques et sportives, des bannières et oriflammes remonte au 13^e siècle, époque à laquelle furent créées des Écoles de *Sbandieramento*... écoles de maniement des drapeaux... et les *sbandiatori* de Florence en ont conservé, de nos jours, les principes essentiels, en particulier, la coordination rigoureuse des mouvements, ce qui implique une longue préparation athlétique et technique.

En 1966, la Confédération Internationale des Anciens Jeux et du Sport des Drapeaux vit le jour à Saint Marin. Elle a, depuis, organisé, des sortes d'Olympiades, en 1967 et en 1971, auxquelles ont

participé l'Allemagne Occidentale, la Belgique, la France, la Grande Bretagne, l'Italie et la Suisse.

Ce bref historique était, me semble-t-il, nécessaire pour une meilleure compréhension de l'hommage que les *sbandiatori* de Florence ont rendu, le 18 mai, dans l'après-midi, à S.A.S. le Prince au cours d'une exhibition sur la Place du Palais.

Dans la Loge Princièrre, spécialement aménagée pour la circonstance, notre Souverain, accompagné de S.A.S. la Princesse Stéphanie et entouré de M. Robert Campana, du Colonel et de M^{me} Jean Ardant était salué, au nom de la Ville de Florence, par M. Aurelio Frati, Adjoint au Maire de cette Ville et le représentant. M. Frati annonçait officiellement à S.A.S. le Prince sa nomination de Président d'Honneur de la Confédération Internationale des anciens Jeux et du Sport des Drapeaux. Le Prince présidera d'ailleurs, à ce titre, la prochaine compétition internationale des anciens jeux et du sport des drapeaux qui se déroulera, dans la capitale de la Toscane, du 7 au 14 octobre 1975.

Les autres personnalités de la Délégation de la Ville de Florence — dont je vous ai cité les noms précédemment — s'étaient regroupées dans la Loge de la Municipalité aux côtés du Maire de Monaco et de M^{me} J.-L. Médecin.

* * *

Le dimanche 19 mai, après la relève de la Garde du Palais Princier, les *sbandiatori* ont défilé, dans les rues du Rocher avant de se rendre à la Mairie où une réception était offerte en leur honneur et en celle de la délégation officielle de la Ville de Florence, par M. et M^{me} J.-L. Médecin, en présence de M. Auguste Médecin, Président du Conseil National et de M. Andrea Mara, Consul Général d'Italie.

Dans l'après-midi, un super-show de *sbandieramento* faisait le plein du Stade Louis II. S.E. le Ministre d'État et M^{me} André Saint-Mieux, et de nombreuses personnalités, assistaient à ce Festival de la dextérité.

* * *

Messages de félicitations et de vœux reçus par S.A.S. le Prince à l'occasion du XXV^e anniversaire de Son Avènement :

Quelques jours avant son décès S. E. M. Georges Pompidou, Président de la République française, avait adressé la lettre suivante à S.A.S. le Prince qui l'avait informé de la célébration, le 9 mai 1974, du 25^e Anniversaire de son avènement.

« Monseigneur,

« Vous avez bien voulu me faire savoir que, le 9 mai prochain, vous célébreriez le vingt-cinquième anniversaire de votre règne et que diverses cérémonies et manifestations de caractère national marqueraient cet événement.

« Très sensible à cette aimable attention qui témoigne des liens particuliers d'amitié qui existent entre la République française et la Principauté de Monaco, il m'est agréable de Vous adresser mes très vives félicitations et de Vous dire tous les vœux que je forme, en cette heureuse circonstance, pour Vous-même et la communauté monégasque.

« Je prie Votre Altesse Sérénissime d'agréer les assurances de ma très haute considération. »

— *S.E.M. Giovanni Leone, Président de la République italienne*, qui avait également été informé par Son Altesse Sérénissime, faisait parvenir la lettre ci-après :

« Rome, le 21 mars 1974

« Altesse Sérénissime,

« J'ai reçu le message par lequel Votre Altesse Sérénissime a bien voulu me faire savoir que le 9 mai prochain verra la célébration du 25^e Anniversaire de Son Avènement.

« En La remerciant pour cette courtoise communication, je tiens dès maintenant à faire parvenir à Votre Altesse Sérénissime, au nom du peuple italien et en mon nom personnel, l'expression de nos plus vives félicitations en cette heureuse circonstance, unie aux vœux les plus sincères que nous formons pour la prospérité et le bien-être du peuple monégasque ainsi que pour ceux de Votre Altesse et de Sa Famille, dans le cadre des rapports amicaux particulièrement étroits qui unissent si heureusement nos deux pays.

« Je saisis cette occasion pour renouveler à Votre Altesse Sérénissime l'expression de ma plus haute considération. »

Giovanni LEONE. »

D'autres messages suivaient :

— *de M. Alain Poher, Président du Sénat exerçant provisoirement les fonctions du Président de la République française* :

« Il m'est agréable d'adresser à Votre Altesse Sérénissime mes très vives félicitations à l'occasion du 25^e anniversaire de Son Règne, j'y joins mes vœux les plus sincères pour Votre bonheur personnel et celui de la Famille Princièrè ainsi que pour la prospérité de la communauté monégasque ».

— *de S.M. la Reine d'Angleterre* :

« It gives me great pleasure to send to Your Serene Highness on the occasion of the twenty-fifth anniversary of Your accession sincere greetings and warm good wishes for Your continued health and happiness and the prosperity of Your reign. »

— *de S.M. le Roi des Belges* :

« La Reine et moi sommes heureux de Vous adresser nos plus vives félicitations à l'occasion du 25^e anniversaire de Votre Avènement. Nous y joignons nos vœux les plus chaleureux pour l'heureuse continuation de Votre Règne, pour Votre bonheur personnel ainsi que celui de toute Votre famille. »

— *de S.M. la Reine des Pays-Bas* :

« Au moment où Votre Famille et le peuple de Monaco célèbrent dans la joie le 25^e anniversaire de Votre Avènement je Vous envoie au nom du peuple néerlandais, de ma famille et en mon nom personnel de très chaleureuses félicitations.

« J'y joins les vœux de bonheur les plus sincères pour Vous même, pour Votre Famille et pour le peuple de Monaco ».

— *de S.M. la Reine de Danemark* :

« A l'occasion des vingt-cinq ans de règne de Votre Altesse Sérénissime je Lui adresse mes félicitations sincères et forme des vœux de bonheur et de prospérité pour Votre Altesse Sérénissime, la Famille Princièrè et le peuple monégasque ».

— *de S.A.R. le Grand-Duc de Luxembourg* :

« A l'occasion du 25^e anniversaire de Votre accession au trône j'ai à cœur de Vous exprimer mes plus chaleureuses félicitations. Joséphine, Charlotte et les enfants se joignent à moi pour Vous envoyer ainsi qu'à Votre Famille nos souhaits très affectueux pour l'avenir ».

— de S.E.M. Richard Nixon, Président des États-Unis d'Amérique :

« Your Serene Highness :

« Please accept my sincere congratulations on « the occasion of the twenty-fifth anniversary of Your « reign. On behalf of the American people I should « like to express our best wishes and hopes for the « continued good fortune of Yourself, Your family « and Your people.

Sincerely ».

— de S.E.M. Gustav Heinemann :

« A l'occasion du 25^e Anniversaire de Son Avè- « nement, j'adresse à Votre Altesse mes cordiales « félicitations ainsi que celles du peuple allemand. « Que votre œuvre se poursuive sous le signe du « bonheur et du succès. »

— de S.E.M. Ernst Brugger, Président de la Confédération suisse :

« A l'occasion du 25^e anniversaire du Règne de « Votre Altesse Sérénissime il m'est particulièrement « agréable de vous adresser les vives félicitations du « Conseil Fédéral ainsi que les vœux les plus chaleu- « reux pour Votre bonheur personnel et pour la « prospérité de la Principauté. »

— de LL.AA.RR. le Comte et la Comtesse de Paris :

« En cet heureux anniversaire nous Vous adressons « nos félicitations les plus vives et les vœux que nous « formons de tout cœur à Votre intention, vous « exprimant ainsi qu'à la Princesse Grace et à Vos « enfants nos affectueuses pensées. »

— de S.M. le Roi Umberto :

« Mes plus sincères félicitations et tous mes meil- « leurs vœux de bonheur. »

— de S.M. l'Empereur Haïlé Sélassié :

« It is with great pleasure that we extend to Your « Highness our heartfelt congratulations on the « happy occasion of Your 25th coronation anni- « versary. We also extend to Your Highness our « best wishes for Your personal wellbeing and « continued prosperity for the Principality of Monaco. »

— de S.M. le Roi Siméon de Bulgarie :

« On this auspicious occasion send You warmest « wishes for twice as many years of enlightened rule « for You fine peoples joy and Your own happiness. »

— de S.A.R. le Prince Michel de Grèce :

« All our best wishes for Your 25th. »

— de S.E.M. J.J. Fouché, Président de la République d'Afrique du Sud :

« On the occasion of the twenty-fifth anniversary « of Your Highness accession to the throne of Monaco « I send my congratulations and best wishes and « those of the government and people of the Republic « of South Africa. »

— de S.E.M. Ferdinand E. Marcos, Président des Philippines :

« On the occasion of the 25th anniversary of « Your Royal Highness Reign as Prince of Monaco, « I take great pleasure, on behalf of the Govern- « ment and the people of the Republic of the « Philippines, in extending our sincere felicitations « and best wishes. May the Almighty continually « bless Your Royal Highness and the Royal Family « with good health, happiness and prosperity. »

— de M. Fra Angelo de Mojana, Prince et Grand-Maître de l'Ordre Souverain Militaire de Malte :

« Présente à Votre Altesse Sérénissime mes sincères « vœux de bonheur pour Votre Famille et de prospérité « pour Votre beau pays à l'occasion 25^e anniversaire « de Votre Avènement. »

— de S.E.M. Jean-Claude Duvalier, Président de la République d'Haïti :

« A l'occasion du 25^e anniversaire du Règne de « Votre Altesse Sérénissime, la première dame de la « République et moi avons l'honneur de Lui adresser « ainsi qu'à Son Altesse Sérénissime la Princesse « Grace de Monaco nos plus vives félicitations ainsi « que les vœux sincères que nous formons pour Leur « bonheur personnel et la prospérité toujours crois- « sante du peuple monégasque. »

Jean-Claude DUVALIER. »

— de S.E.M. Ephraïm Katsir, Président d'Israël :

« Le vingt-cinquième anniversaire de l'avènement « au Trône de Votre Altesse Sérénissime m'offre « l'agréable occasion de Vous adresser mes félicitations « et mes vœux les plus chaleureux pour de longues « années de bonheur au service du peuple moné- « gasque. »

— de S.E.M. Ahmadou Ahidjo, Président de la République unie du Cameroun :

« A l'occasion du vingt-cinquième anniversaire « de Votre accession au Trône, il m'est très agréable « de Vous adresser, au nom du peuple camerounais, « de mon gouvernement et en mon nom personnel, mes « vives félicitations.

« Je forme également des vœux pour Votre bon- « heur personnel et pour le resserrement des liens « d'amitié entre nos deux peuples.

« Très haute considération. »

De nombreux autres messages ont été reçus par S.A.S. le Prince, entre autres de :

S.A. la Begum Aga Khan,

M. Giuseppe Vedovato, Président de l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe,

M. Renaat Van Elslande, Ministre des Affaires Étrangères, au nom du Gouvernement Belge,

M. le Professeur Maurice Fontaine, Président du Comité de Perfectionnement de l'Institut Océanographique,

M. Emmanuel Aubert, Député, au nom du Groupe d'Amitié « France Monaco » de l'Assemblée nationale française,

M. René Maheu, Directeur général de l'UNESCO,

M. Cesare Merzagora,

M. Agnellus Andrew, Président de l'UNDA,

M. Domphi Briscoe, Gouverneur de l'État du Texas,

M. le Maire de Dallas,

M. Carter, Président du Rotary international,

M. Bob Holder, Président de la « Young Presidents Organization ».

Bibliographie du 25^e Anniversaire.

La Fondation Prince Pierre de Monaco a publié, sur les presses de l'Imprimerie Nationale, une plaquette en hommage à S.A.S. le Prince pour le 25^e anniversaire de son Avènement.

Cette plaquette qui a pour titre, précisément, *Fondation Prince Pierre de Monaco* a été tirée à 300 exemplaires numérotés sur papier vergé pur fil blanc de Renauge. Une seule illustration, la photographie du Prince Pierre. Cet ouvrage mentionne tout d'abord la composition du Conseil d'Administration de la Fondation :

Président

S.E. M. Jacques Reymond.

Membres

Le Prince Louis de Polignac; le Comte du Boisrouvray; M. René Maheu; S.E. M. François Valery; M. Maurice Genevoix; M. Georges Auric.

Secrétaire Général

M. René Novella.

Secrétaire Général Adjoint

M. Antoine Battaini.

Trésorier

M. Auguste Barral.

Dans sa préface, le Président Jacques Reymond rappelle que la Fondation a été créée par S.A.S. le Prince pour perpétuer le souvenir de son Père et rendre un pieux hommage à la mémoire du Prince Pierre de Monaco, Protecteur des Arts et des Lettres, et Mécène éclairé.

Etablissement public autonome, investi de la personnalité civile, la Fondation a pour mission essentielle d'assurer le fonctionnement du Conseil Littéraire et du Comité de Composition Musicale qui ont pour attribution de décerner, annuellement le Prix Littéraire et le Prix de Composition Musicale Prince Pierre de Monaco. Elle gère également un Comité des Conférences dont les activités culturelles sont nombreuses et de qualité.

Le Président du Conseil Littéraire M. Maurice Genevoix, de l'Académie française, ouvre ensuite le cycle des hommages rendus à S.A.S. le Prince par les Membres de cette Assemblée.

Ces hommages se présentent sous forme de textes.

Le premier, en fac similé, reproduit la célèbre phrase de Marcel Pagnol :

Ici, les arts peuvent vivre encore à l'ombre de l'olivier sur le bord de la mer latine là où l'autorité d'un seul garde la liberté de tous.

Les textes suivants ont chacun un titre. Je les cite dans l'ordre :

Le Décor, par René Clair,

Vision méditerranéenne de Monaco, par Jacques de Lacretelle,

Monaco et la mer, par Léonce Peillard,

Monaco au service de la Culture française, par Maurice Druon,

Monaco, Centre de Culture, par René Huyghe,

Petit Historique Familier du Prix Littéraire Prince Pierre de Monaco, par Marcel Achard,

Philosophie du Prix Littéraire Prince Pierre de Monaco, par Denis de Rougemont,

Le climat des rencontres de Monaco, par Gilbert Cesbron,

Le Prix Littéraire de Monaco et l'Académie Goncourt, par Hervé Bazin,

Le Prix de Monaco et la Francophonie, par Carlo Bronne,

De Québec à Monaco, par Jean Bruchesi,

Souvenir d'un jour heureux, par Julien Green (qui fut en 1951 le premier lauréat du Prix Littéraire),

Le Dernier Venù..., par Michel Tournier,

En voisin, par Armand Lanoux.

Suit le palmarès du Prix depuis son origine :

Julien Green donc, en 1951, Henri Troyat, Jean Giono, Jules Roy, Louise de Vilmorin, Marcel Brion, Hervé Bazin, Jacques Perret, Joseph Kessel, Alexis Curvers, Jean Dutourd, Gilbert Cesbron, Denis de Rougemont, Christian Murciaux, Françoise Mallet-Joris, Maurice Druon, Jean Cassou, Jean Cayrol, Eugène Ionesco, Jean-Jacques Gauthier, Antoine Blondin, Marguerite Yourcenar et Paul Guth.

Le nom du dernier lauréat, Félicien Marceau ne figure pas sur la plaquette, l'attribution du Prix 1974 étant intervenue après sa parution.

Les hommages des Membres du Comité de Composition Musicale sont introduits par leur Président. M. Georges Auric.

Après un texte, en fac similé, de Nadia Boulanger, les autres hommages, présentés sous forme de partitions sont signés Georges Auric, Conrad Beck, Lennox Berkeley, Emmanuel Bondeville, Marcel Mihalovici, Virgilio Mortari et Zygmunt Micielski,

La plaquette s'achève par le Palmarès du Prix de Composition Musicale depuis sa création qui remonte à 1959.

* * *

Les Editions de l'Imprimerie Nationale publient

*Les Vingt-cinq premières années
de règne du
Prince Rainier III
de Monaco
1949-1974*

de Jean-Pierre Gallois, avec une préface de Maurice Genevoix, dont je vous livre la conclusion.

...La Principauté de Monaco, État Souverain, reste à la mesure de l'homme. C'est une enviable fortune. Je sais bien qu'aujourd'hui aucun État, aucune Société ne peuvent se targuer d'échapper à l'interdépendance qui voue aux mêmes épreuves les passagers de cette planète. Mais comment se défendre contre une évidence sentimentale que tout un quart de siècle, bien loin de la démentir, a rendue plus intime et plus sûre? Comment séparer Monaco, les prestiges de ses rivages, son activité créatrice, son art de vivre et sa beauté d'une notion de l'homme d'autant plus proche de nos cœurs qu'elle se voit de toute part et davantage menacée?

Dans un style alerte, agréable et facile à lire, Jean-Pierre Gallois évoque les faits marquants du règne de notre Prince.

De forts belles photographies en couleurs complètent cet ouvrage publié par les Editions de l'Imprimerie Nationale.

* * *

Je vous suggère enfin de lire *Monaco tel que je l'aime*, d'André Birabeau, paru aux Editions Pastorelly.

Comme il le précise lui même dans sa dédicace à nos Souverains, André Birabeau a écrit *ces quelques pages reconnaissantes pour LL.AA.SS. le Prince Rainier III et la Princesse Grace en respectueux hommage d'un auteur heureux de vivre sous le beau ciel de Leur Principauté.*

* * *

Deux poèmes composés spécialement par MM. Robert Boisson et Philippe Fontana à l'occasion du 25^e anniversaire du règne de S.A.S. le Prince.

*Hommage à Son Altesse Sérénissime
le Prince Rainier III de Monaco*

O Prince ! dans ce jour où l'on fête ton règne,
Où la lumière d'or dans nos sites s'imprègne,
Accepte que la voix de ton peuple joyeux
S'élève vers les tours au grand socle rocheux
Dressées sur des remparts aussi vieux que l'Europe
Sur le Rocher d'Hercule et des fils d'Antiope,
Pour rappeler à tous ton mérite et ton Nom.
Sur ton Palais princier se dresse le fanion
Que toujours tes aïeux portèrent à la gloire,
Dont leur nom est écrit dans les pages d'histoire.
En toi se conservait leur courage et leur foi;
« Avec l'Aide de Dieu » tu poursuis leur tournoi
Contre l'Etre du mal et de la violence
Avec résolution et la même vaillance.
Tu veux de ton Pays qu'il soit un grand Etat
Mais non pas par la guerre ou le sanglant combat
Mais par l'Humanité dans une paix profonde;
L'exemple et tes soutiens sont ta meilleure fronde.
Tes regards sont tournés vers l'horizon des flots
Avec l'âpre souci des inconscients complots
De l'homme d'industrie dont l'esprit de rapine
Va détruire la vie de notre Mer latine.
C'est toi qui le premier fit entendre la voix
Des hommes de bon sens et brandit le carquois.
Pensant à l'avenir dont tu restes fidèle,
Dans l'eau tu fis bâtir une terre nouvelle
Pour former l'habitat d'un peuple plus nombreux
Enrichissant de vie un pays courageux.
Tu aimas la beauté l'âme de la nature
Encourageant les Arts dans toute la mesure
De tes pouvoirs d'esprit et de cordial soutien.
Et de nos traditions tu règles le maintien.
Tu veux un monde heureux jusqu'à l'être sauvage
De l'air, de la forêt, de la plaine au rivage
Tu veux qu'aucun vivant ne puisse être un banni;
Et le lion vers toi tourne un regard d'ami.
O Prince ! que la voix de ton peuple s'élève

Avec ceux de ton sol sur notre calme grève
 Pour invoquer de Dieu pour ton Épouse et Toi,
 Pour Tes enfants princiers, de toute notre foi,
 Et sous la protection de la Vierge Dévote,
 Longue vie et bonheur; que tu sois le pilote
 Diligent et suivi du vaisseau bien mâté
 Que sera pour toujours notre Principauté.

Robert Boisson.

1949-1974

Pour avoir défendu contre vents et marées
 Notre bonheur de vivre et notre liberté,
 Pour avoir maintenu, assumée, assurée
 L'indépendance de notre Principauté,
 Pour avoir su garder ferme et droite la barre
 Vers les soleils levants, les horizons nouveaux,
 Les Printemps éblouis tout sonnans de fanfares
 Et du cri triomphant de Vive Monaco,
 Pour avoir exigé de toute Votre audace
 Le gigantesque essor de notre cher Pays,
 Pour nous avoir donné pour Princesse la Grâce
 Et pour Enfants Princiers de beaux enfants grandis
 Dans la sérénité d'un foyer exemplaire
 D'où rayonne la joie ardente et la douceur
 De ne former qu'un seul élan vers la lumière...
 ...Pour tout cela merci du fond de notre cœur !

Ph. Fontana.

Dons Princiers

A l'occasion du 25^e anniversaire de Son règne, S.A.S. le Prince a fait parvenir au Maire de Monaco et aux Maires des villes du département des Alpes Maritimes proches de la Principauté (Beausoleil, Menton, Roquebrune Cap-Martin, Cap d'Ail, La Turbie et Peille) des dons destinés à leurs Caisses Communales de secours.

Notre Souverain a également remis un don à la Croix Rouge Monégasque en vue de la promotion de son action secourable envers les plus déshérités.

Des dons Princiers ont eu également pour bénéficiaires la Société de Saint-Vincent-de-Paul, les Comités de Bienfaisance des Colonies française,

italienne et suisse; les Amitiés Belges et la British Association ainsi que les Paroisses Notre Dame du Cap Fleuri à Cap d'Ail et St-Joseph à Beausoleil.



Les à côtés du 25^e anniversaire du règne de S.A.S. le Prince

La population de la Principauté a eu la *primeur* du film *A Monaco*, de François Reichenbach, qui est un hommage de qualité rendu à nos Princes et à notre Pays.

Les projections gratuites ont eu lieu au Palais des Congrès. Elles ont été suivies par un nombreux public.



L'Office des Emissions de timbres-poste a mis en vente le 8 mai, et seulement ce jour là, et sans restriction, le bloc commémoratif du 25^e anniversaire de l'Avènement de S.A.S. le Prince.

Il va sans dire que les philatélistes ont été nombreux à profiter de cette heureuse initiative de l'Office.

D'autre part une exposition de timbres-poste émis par la Principauté au cours de ce 1/4 de siècle s'est tenue, jusqu'à ces derniers jours, dans le Hall de l'Office du Tourisme, 2 a, bd des Moulins, à Monte-Carlo.



S.A.S. le Prince a reçu, en témoignage de respectueux attachement et de reconnaissance de très nombreux cadeaux à l'occasion du 25^e anniversaire de Son règne. Aux Monégasques, avaient tenu, en effet, à s'associer les Colonies Etrangères, les diverses Associations, de grandes Entreprises de la Principauté, des communes environnantes, et un grand nombre de particuliers.





SOCIÉTÉ NOUVELLE DE L'IMPRIMERIE NATIONALE DE MONACO.
